

5. POUR ALLER PLUS LOIN

- > Sur l'histoire de la traduction en général (en français) :
Cary E. (1956), *La Traduction dans le monde moderne*, Genève : Georg.
- > Sur l'histoire de la traduction en général (en anglais) :
Brower R.A. (1959), *On Translation*, Cambridge : Harvard University Press.
- > Sur l'histoire de la traduction en Occident (en français) :
Van Hoof (1991), *Histoire de la traduction en Occident : France, Grande-Bretagne, Allemagne, Russie, Pays-Bas*, Paris : Duculot.
- > Sur l'histoire de la traduction en Occident (en anglais) :
Kelly L. (1979), *The True Interpreter : A History of Translation Theory and Practice in the West*, New York : St. Martin's Press.
- > Sur l'histoire des idées traductologiques :
Ballard M. (1992), *De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, traductions, réflexions*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- > Sur l'histoire de la traduction en France :
D'Hulst L. (1990), *Cent ans de théorie française de la traduction. De Batteux à Littré (1748-1847)*, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- > Sur l'histoire de la traduction en Allemagne :
Lefevere A. (1977), *Translating Literature : The German Tradition from Luther to Rosenzweig*, Amsterdam : Van Gorcum.

6. TESTEZ VOS CONNAISSANCES

- 1) Quelles traces des débats de l'Antiquité et du Moyen Âge retrouvez-vous dans l'histoire contemporaine de la traduction ?
- 2) Quels rapports entretient la traduction avec la politique ? Donnez des exemples historiques et contemporains.
- 3) Quels facteurs expliquent le développement considérable de la traduction et de l'interprétation depuis la Seconde Guerre mondiale ?
- 4) Quel est l'impact du « prestige » des langues sur la traduction ? Donnez des exemples historiques et contemporains.
- 5) Quels sont les traits caractéristiques de « l'École française » de la traduction au siècle de Louis XIV ?
- 6) Quels sont les traits caractéristiques de « l'École allemande » à l'époque romantique ?
- 7) Dans son traité sur la traduction, Etienne Dolet (1540) propose comme troisième règle de bien traduire la suivante (adaptée en français moderne) : « Le traducteur ne doit pas s'asservir au point de traduire mot à mot. Celui qui agit ainsi manque d'esprit et d'intelligence. » Expliquez les enjeux de cette règle et les débats que suscite la traduction « mot à mot ».

CHAPITRE 3

Approches et modèles de la traduction

Il existe de nombreuses approches explicatives de la traduction. Chaque approche se caractérise, en règle générale, par une terminologie propre, des catégories spécifiques et une méthodologie distincte. L'application d'une approche particulière à la traduction peut être qualifiée en fonction du trait dominant : par exemple, l'approche linguistique ou sémiotique de la traduction, l'approche sociologique ou sociolinguistique, l'approche philosophique, culturelle ou encore idéologique du phénomène traductionnel.

On peut faire des distinctions au sein d'une même approche. Par exemple, l'approche linguistique se caractérise par le fait qu'elle envisage la traduction avant tout comme une opération d'essence verbale. Au sein de cette

approche, il est possible de distinguer le « modèle structuraliste » qui étudie les relations entre systèmes linguistiques, le « modèle textuel » qui s'intéresse aux situations communicatives dans les textes, le « modèle psycholinguistique » ou « cognitiviste » qui étudie le processus mental de la traduction, etc.

Ces « modèles » délimitent le domaine de la traduction de façon différente, et chacun met en relief un aspect particulier de l'activité générale. Malgré leurs divergences théoriques et méthodologiques, ces « modèles » doivent être perçus comme également pertinents et tout à fait complémentaires. Outre le bénéfice de l'interdisciplinarité, la conjonction de leurs acquis ne peut qu'enrichir la traductologie.

1. LES APPROCHES LINGUISTIQUES

Le développement de la traductologie au cours du XX^e siècle est quasiment indissociable de celui de la linguistique. La traduction a beaucoup intéressé les linguistes qui lui ont appliqué les diverses approches théoriques qui se sont succédés au cours du siècle : structuralisme, générativisme, fonctionnalisme, linguistique formelle, énonciative, textuelle, cognitive, sociolinguistique, psycholinguistique. Chaque courant est parti de ses propres postulats, employant des concepts différents pour étudier le phénomène de la traduction, sans jamais parvenir à l'appréhender dans sa complexité ni même dans sa globalité. Mais certaines approches ont été plus convaincantes que d'autres parce qu'elles ont

capté des aspects essentiels de l'activité traductionnelle.

Cette relation complexe entre linguistique et traduction peut être résumée sous forme de deux orientations principales : on peut soit appliquer les acquis de la linguistique à la pratique de la traduction, soit développer une théorie linguistique de la traduction à partir de la pratique. Ces deux options ont été explorées successivement tout au long du XX^e siècle, mais aujourd'hui les choses paraissent plus claires : la linguistique s'intéresse aux langues et au langage, tandis que la traductologie s'occupe des traducteurs et des traductions. Le cordon ombilical a enfin été coupé.

Il faut rappeler cependant que dans leur étude de la traduction, les « linguistes » (i.e. ceux qui se réclament de l'approche linguistique) partent généralement des différences observées entre les langues et les systèmes linguistiques. Ils relèvent, par exemple, les incompatibilités sémantiques dans la désignation de la réalité : Mounin (1963) a donné l'exemple des noms du « pain » en français, et Bassnett (1980) celui des mots qui désignent le « beurre » en italien, pour montrer les différences flagrantes avec l'anglais.

À partir de tels décalages, les linguistes se posent la question du transfert du « sens » en insistant sur les différences et les spécificités (pour les « particularistes ») ou encore sur les convergences et les points communs (pour les « universalistes »). La question du « gain » et de la « perte » de sens fait partie des thèmes galvaudés de la réflexion linguistique sur la traduction. Pour y remédier, chaque courant linguistique propose une explication propre et des techniques spécifiques, parce que chacun envisage les phénomènes observés à un niveau différent : le « mot », la « phrase » ou encore le « texte ».

L'approche fonctionnelle

Les approches fonctionnelles de la traduction sont essentiellement inspirées des travaux du linguiste britannique J.R. Firth (1890-1960). On en trouve l'illustration en particulier dans l'ouvrage de Catford : *A Linguistic Theory of Translation* (1965).

Firth rejetait la conception du langage comme un simple code servant à transmettre l'information – c'est le cadre de la théorie de la communication à l'époque – et définissait plutôt le sens en terme de fonction relative à un contexte particulier.

Dans la perspective fonctionnaliste, le contexte revêt une importance cruciale et renvoie à un certain nombre d'éléments tels que les actants, l'action, l'espace et le temps, qui doivent être pris en considération pour saisir le sens du message.

Bref, depuis plus d'un demi-siècle, la linguistique joue un rôle moteur dans le développement de la traductologie, mais elle présente également certaines lacunes et inconséquences qui ont conduit à creuser le fossé entre ces deux disciplines jumelles. Garnier (1985 : 30) insiste sur « les apports proprement linguistiques dont a bénéficié depuis environ trente ans la théorie de la traduction ». Pour appuyer ce constat, il cite *Linguistic Analysis and Translation* (Firth 1957), *Linguistic Aspects of Translation* (Jakobson 1959), *Les problèmes théoriques de la traduction* (Mounin 1963), « Problématique linguistique de la traduction » (Charaudeau 1971), « Traduction et linguistique » (Kahn 1972), « Traduction et théorie linguistique » (Pergnier 1973), « Traduction et théorie linguistique » (Bastuji 1974), « Linguistique et traduction » (Mounin 1976), « Traduction et linguistique » (Schmitt 1981).

Saluant les contributions de ces linguistes, Garnier (1985 : 33) adhère lui-même à l'approche linguistique de la traduction. Il insiste, à l'instar de Mounin, sur le fait que « toute opération de traduction – Fedorov a raison – comporte, à la base, une série d'analyses et d'opérations qui relèvent spécifiquement de la linguistique ».

Dans ce chapitre, nous allons interroger, à travers un aperçu des principales contributions, non seulement les liens qui se sont tissés au fil des décennies entre linguistique et traduction, mais aussi les ruptures et les lignes de démarcation entre les linguistes et les traductologues.

L'un des premiers ouvrages à adopter une approche proprement linguistique de la traduction est *l'Introduction à la théorie de la traduction* (1953) d'Andrei Fedorov. Celui-ci cherche à mener une étude systématique de la traduction suivant un paradigme linguistique parce qu'il est convaincu que « toute théorie de la traduction doit être incorporée dans l'ensemble des disciplines linguistiques » (cité dans Larose 1989 : 11).

Mais il n'est pas le seul : d'autres auteurs ont la même conviction et s'évertuent à faire de la traduction un domaine parmi d'autres de la recherche en linguistique. En 1958, Vinay et

Darbelnet publie leur fameuse *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, que l'on tient pour la « première vraie méthode de traduction fondée explicitement sur les apports de la linguistique » (Larose 1989 : 11). D'autres « méthodes » du même genre suivront, dont la *Stylistique comparée du français et de l'allemand* (1966) de Malblanc, et le *Traité de stylistique comparée : analyse comparative de l'italien et du français* (1979) de Scavé et Intraia.

Vinay et Darbelnet (1958 : 20) revendiquent « son inscription normale dans le cadre de la linguistique ». Ils considèrent même que la traduction se ramène à « une application pratique de la stylistique comparée ».

Ensuite, la liste est longue des travaux sur la traduction qui se réclament de la linguistique, à des degrés divers :

Mounin (1963 : 17) suit le même raisonnement en estimant que les problèmes de traduction « ne peuvent être éclairés en premier lieu que dans le cadre de la science linguistique ».

Ladmiral (1979 : 8) est du même avis mais il est plus nuancé que ses prédécesseurs : « ce n'est pas la linguistique contemporaine qui, à elle seule, peut permettre d'élaborer une théorie, une « science » de la traduction : elle fournit une méthodologie, des outils de conceptualisation ; mais il faudra bien se garder de tout terrorisme « théoriciste » ».

Pour lui, certes la linguistique est incontournable, mais elle ne suffit pas à fonder la traductologie. Pour l'essentiel, ses critiques portent sur le fait que la linguistique prétend étudier la langue alors que la traduction relève du langage, c'est-à-dire de l'ordre du verbal et du non-verbal.

Du point de vue épistémologique, on constate néanmoins dans toutes les approches esquissées des problèmes de terminologie qui empêchent une comparaison rigoureuse des travaux. Évoquant le domaine musical, et plus largement celui des représentations artistiques, Steiner (1975 : 423) souligne à quel point un vocabulaire adéquat est la condition sine qua non d'une analyse rigoureuse. Or, bon nombre de mots-clés dans les ouvrages traitant de traduction d'un point de vue linguistique sont trop vagues pour permettre des

études sérieuses. Ils recouvrent souvent un champ sémantique si vaste qu'ils en deviennent inopérants.

1.1 L'approche « stylistique comparée »

La *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (1958) de Vinay et Darbelnet est l'un des ouvrages qui « a le plus marqué les études de traduction » (Larose 1989 : 11). Dans cet ouvrage, les deux auteurs revendiquent le rattachement de la traductologie à la linguistique, mais ils ne se privent pas de faire appel à d'autres disciplines pour compléter leur approche de la traduction (stylistique, rhétorique, psychologie).

À l'époque, l'approche comparative constitue une innovation majeure dans le domaine des études traductologiques, parce qu'elle ne se contente pas de mettre à profit les acquis de la linguistique mais propose des principes généraux pour traduire ; bref, une véritable « méthode de traduction » (sous-titre de l'ouvrage de Vinay et Darbelnet).

L'objectif des auteurs est clairement énoncé : il s'agit pour eux de dégager « une théorie de la traduction reposant à la fois sur la structure linguistique et sur la psychologie des sujets parlants » (Vinay et Darbelnet 1958 : 26). Pour ce faire, ils s'efforcent de « reconnaître les voies que suit l'esprit, consciemment ou inconsciemment, quand il passe d'une langue à l'autre, et d'en dresser la carte ». À partir d'exemples, ils procèdent à l'étude des attitudes mentales, sociales et culturelles qui donnent lieu à des procédés de traduction.

Afin d'établir ces procédés, Vinay et Darbelnet définissent des critères de base qui leur permettent d'analyser les traductions : 1) servitude et option ; 2) traduction et sur-traduction ; 3) bon usage et langue vulgaire.

L'application des critères leur permet de distinguer sept procédés techniques de traduction : trois procédés directs (l'emprunt, le calque, la traduction littérale) et quatre procédés obliques (la transposition, la modulation, l'équivalence, l'adaptation).

Vinay et Darbelnet innovent en définissant comme objet d'analyse de ces procédés la

notion d'« unité de traduction » (UT). Pour eux, celle-ci comprend trois volets : le lexique, l'agencement, le message. Mais la nature et la portée de ces « unités » vont susciter de nombreuses critiques.

Les « unités de traduction »

Vinay et Darbelnet (1958 : 16) définissent ainsi l'unité de traduction : c'est le « plus petit segment de l'énoncé dont la cohésion des signes est telle qu'ils ne doivent pas être traduits séparément ».

À partir de cette définition, les deux auteurs distinguent quatre types d'unités de traduction : 1) les « unités fonctionnelles », qui ont les mêmes fonctions grammaticales dans les deux langues ; 2) les « unités sémantiques », qui possèdent le même sens ; 3) les « unités dialectiques », qui procèdent du même raisonnement ; 4) les « unités prosodiques », qui impliquent la même intonation.

Larose (1989 : 23) critique sur le plan méthodologique les unités de traduction définies dans la *Stylistique comparée du français et de l'anglais* : « Vinay et Darbelnet distinguent quatre types d'unités de traduction : a) les unités fonctionnelles [...] b) les unités sémantiques [...] c) les unités dialectiques [...] d) les unités prosodiques [...] Il semble que seules b, c et d soient véritablement des unités de traduction au sens où l'entendent les auteurs, c'est-à-dire des syntagmes qui fonctionnent comme autant de lexèmes « au singulier ». Les unités fonctionnelles semblent plutôt correspondre au découpage syntagmatique traditionnel en grammaire structurale. Et encore là, il est permis de se demander pourquoi le pronom « il », par exemple, n'est pas considéré comme une unité de pensée au même titre que « Saint-Sauveur ». De surcroît, on s'étonne de constater qu'un même élément linguistique puisse appartenir à plus d'une catégorie. La charnière « car », par exemple, d'après cette typologie serait tout aussi bien une unité fonctionnelle qu'une unité dialectique. »

Malgré ces critiques, Larose (1989 : 24) reconnaît l'importance de l'« unité de traduction » en tant que concept opératoire en traductolo-

gie : « Cette notion, à la base du découpage des textes et d'importance considérable pour ses auteurs [Vinay et Darbelnet], sert d'empan en matière de comparaison des textes. En effet, bien que la traduction se ramène exceptionnellement au mot à mot, il est nécessaire de reconnaître les micro-unités textuelles (le mot ? la phrase ? etc.) et à l'inverse, les macro-unités qui serviront d'éléments de mesure des textes traduits. Dans la pratique, il est plutôt question de traduction « phrase à phrase » dont l'objectif est de parvenir, de proche en proche, à une traduction « texte à texte ». En général, on peut dire que plus l'unité de traduction est grande, plus la traduction tend à être « libre », tandis que lorsque les micro-unités sont traduites pour elles-mêmes, la traduction est « littérale » ».

Pour Larose (1989 : 27), le problème de la méthode de Vinay et Darbelnet réside dans le niveau d'analyse auquel ils se placent. C'est pourquoi, il appelle à « mettre en perspective le problème des unités de traduction, qui réside dans le fait que chaque unité de texte n'a de sens que si elle est insérée dans une totalité textuelle ». À cet égard, il fait une critique de fond : « Les unités de traduction doivent donc être élevées au niveau macrotextuel et s'inscrire dans une conception plus large de la segmentation des textes, qui ne doit pas être mesurée en termes de séquence linéaire puisque [...] le sens d'un texte, pris globalement, dépasse celui des éléments langagiers qui le composent ».

Dans la même perspective, l'École de Paris (Seleskovitch et Lederer) critique les unités statiques définies par Vinay et Darbelnet, et propose de les remplacer par des « unités de sens » qui autorisent une traduction dynamique : « L'unité de sens est le plus petit élément qui permette l'établissement d'équivalences en traduction [...] Elle apparaît comme le résultat de la jonction d'un savoir linguistique et d'un savoir extra-linguistique déverbalisé » (Lederer 1994 : 27).

Les « procédés de traduction »

Les sept procédés de traduction définis par Vinay et Darbelnet ont connu leur heure de gloire, mais ils ont également fait l'objet de

nombreuses critiques, essentiellement en raison du postulat qui les sous-tend : « Si nous connaissons mieux les méthodes qui gouvernent le passage d'une langue à l'autre, nous arriverons [...] à des solutions uniques » (Vinay et Darbelnet 1958 : 24). L'idée qu'il puisse y avoir une seule solution de traduction pour chaque segment a été très critiquée.

En ce qui concerne les procédés directs (l'emprunt, le calque, la traduction littérale), un certain nombre de traductologues considèrent qu'ils « restent en deçà de ce qu'est véritablement l'activité traduisante » et qu'ils « ne sont pas encore de la traduction » (Ladmiral 1979 : 20).

Pour ce qui est des procédés obliques (la transposition, la modulation, l'équivalence, l'adaptation), Ladmiral (1979 : 20) fait également remarquer que « l'équivalence n'est pas autre chose qu'une modulation lexicalisée », que « le concept d'équivalence a une validité extrêmement générale et qu'il tend à désigner toute opération de traduction », enfin que « l'adaptation n'est déjà plus une traduction. »

Pour Chuquet et Paillard (1987 : 10), les définitions données par Vinay et Darbelnet sont floues. Ils estiment, par exemple, « difficile de l'isoler [l'équivalence] en tant que procédé de traduction, dans la mesure où elle fait entrer en jeu des facteurs socio-culturels et subjectifs autant que linguistiques. »

Larose (1989 : 45) souligne également les faiblesses de ces procédés en reprenant les exemples donnés par Vinay et Darbelnet : « Dans l'exemple *He swam across the river* / "Il traversa la rivière à la nage", lequel a fait plusieurs fois le tour de la terre, pour reprendre l'expression de Pergnier, Vinay et Darbelnet ont prétendu que *swam* était concret et que "traversa" était abstrait, selon justement l'hypothèse de la vision du monde (quoi de plus concret que de se faire "traverser" le cœur par une balle !). Cet exemple, de même que celui portant sur le "film de l'action" (par ex. : *He gazed out of the open door into the garden* / "Il a regardé dans le jardin par la porte ouverte"), repose sur des bases fragiles. »

Pour pallier les lacunes de cette approche, Larose (1989 : 26) propose le *sémiotème* comme unité de traduction : « On ne traduit

pas des unités d'une langue par des unités d'une autre langue mais, comme le fait remarquer Jakobson (1963 : 80), des messages d'une langue en des messages d'une autre langue. [...] L'analyse en unités de traduction doit donc se libérer du signifiant. Et, bien qu'au niveau lexical l'analyse componentielle permette de résoudre de nombreux problèmes, c'est plutôt vers la découverte d'unités sémiotiques, de « sémiotèmes » pourrait-on dire, qu'il faudrait se tourner. »

Bref, l'approche « stylistique comparée » a fini par être abandonnée parce qu'elle était orientée vers le transcodage, c'est-à-dire vers des correspondances virtuelles de mots au lieu de rechercher des équivalences de messages. De plus, en établissant *a posteriori* une taxinomie des écarts et des difficultés de traduction entre l'anglais et le français, elle s'est éloignée des équivalences textuelles qui sont au fondement du processus de traduction.

1.2 L'approche « linguistique théorique »

Dans *Les Problèmes théoriques de la traduction* (1963), Georges Mounin consacre la linguistique comme cadre conceptuel de référence pour l'étude de la traduction. Le point de départ de sa réflexion est que la traduction est « un contact de langues, un fait de bilinguisme » (Mounin 1963 : 4).

Son souci premier est la scientificité de la discipline, ce qui le conduit à poser une question lancinante pour l'époque : « l'étude scientifique de l'opération traduisante doit-elle être une branche de la linguistique ? » (Mounin 1963 : 10).

Outre l'appellation contestable d'« opération traduisante » (car seul le sujet est traduisant !), cette question du rattachement de la traductologie occupe totalement les esprits à une époque où la linguistique triomphe partout, notamment sous l'effet du structuralisme. Mounin lui-même précise, dans sa thèse de doctorat qu'il soutient en 1963, qu'il « étudie, à la lumière de la linguistique générale contemporaine, essentiellement structuraliste, les problèmes généraux de la traduction ».

Obnubilé par la linguistique, Mounin (1963 : 16) répond de façon dogmatique à sa propre

question : « Les problèmes théoriques posés par la légitimité ou l'illégitimité de l'opération traduisante, et par sa possibilité ou son impossibilité, ne peuvent être éclairés en premier lieu que dans le cadre de la science linguistique ».

En réalité, l'objectif de Mounin est de faire accéder la traductologie au rang de « science » mais il ne voit pas d'autre possibilité que de passer par la linguistique. C'est pourquoi « il revendique pour l'étude scientifique de la traduction le droit de devenir une branche de la linguistique » (Mounin 1976 : 273).

Dans cette optique, son ouvrage est structuré suivant des distinctions binaires qui relèvent de la linguistique théorique : 1) Linguistique et traduction, 2) Les obstacles linguistiques, 3) Lexique et traduction, 4) « Visions du monde » et traduction, 5) Civilisations multiples et traduction, 6) Syntaxe et traduction.

Pour traiter ces aspects, Mounin (1976 : 273) passe en revue les principales théories linguistiques de l'époque (Saussure, Bloomfield, Harris, Hjelmslev) pour affirmer la légitimité d'une étude scientifique de la traduction : « Plusieurs grandes théories linguistiques modernes [...] ont montré combien la saisie des significations – pour des raisons non plus littéraires et stylistiques mais proprement linguistiques et même sémiologiques – est, ou peut être, très difficile, approximative, hasardeuse. [...] Elles n'ont entamé, cependant, ni la légitimité théorique, ni la possibilité pratique des opérations de traduction. » (Mounin 1963 : 39).

La question de l'intraduisible occupe une place importante dans la réflexion de Mounin, mais sa réponse est nuancée. Selon lui, « la traduction n'est pas toujours possible... Elle ne l'est que dans une certaine mesure et dans certaines limites, mais au lieu de poser cette mesure comme éternelle et absolue, il faut dans chaque cas déterminer cette mesure, décrire exactement ces limites » (Mounin 1963 : 273).

En d'autres termes, les limites de la traduction ne doivent pas être appréciées de façon théorique dans l'absolu mais examinées au cas par cas : « Au lieu de dire, comme les anciens praticiens de la traduction, que la traduction est toujours possible ou toujours impossible, toujours totale ou toujours incomplète, la linguistique

contemporaine aboutit à définir la traduction comme une opération, relative dans son succès, variable dans les niveaux de la communication qu'elle atteint » (Mounin 1963 : 278).

Cette dernière phrase a été parfois reprise comme une définition acceptable de la traduction. Elle présente néanmoins l'inconvénient de sortir la traduction du champ de la linguistique pour la rattacher à celui de la communication, étant entendu que cette dernière connaît aujourd'hui un essor équivalent à celui de la linguistique au siècle dernier.

1.3 L'approche « linguistique appliquée »

La linguistique appliquée est une branche de la linguistique qui s'intéresse davantage aux applications pratiques de la langue qu'aux théories générales sur le langage. Pendant longtemps, la traduction a été perçue comme une chasse gardée de la linguistique appliquée. L'exemple type de cette approche est le livre de Catford intitulé *A Linguistic Theory of Translation* (1965), dont le sous-titre est sans ambiguïté quant à la nature de l'approche : *Essay in Applied Linguistics* (essai de linguistique appliquée).

Catford (1965 : 7) affirme son intention de se concentrer sur « l'analyse de ce que la traduction est » afin de mettre en place une théorie qui soit suffisamment générale pour être applicable à tous les types de traductions. Dans sa préface, il justifie son approche linguistique : « Comme la traduction a trait au langage, l'analyse et la description des processus de traduction doivent recourir essentiellement aux catégories mises en œuvre pour la description des langues. »

À noter ici que Catford veut étudier les « processus de traduction » en ayant recours à la linguistique appliquée, mais il estime néanmoins que la traductologie doit être rattachée à la linguistique comparée : « La théorie de la traduction s'intéresse à un certain type de relation entre les langues et elle est, par conséquent, une branche de la linguistique comparée » (Catford 1965 : 20).

Bref, pour Catford, il existe une théorie générale du langage dont la traduction n'est qu'un cas particulier. Elle est une relation inter-langagière dont le fondement est la substitution de textes : « La traduction est une opération réalisée sur les langues : un processus de substitution d'un texte dans une langue par un texte dans une autre langue » (Catford 1965 : 1).

À partir de cette conception, Catford distingue divers types de traductions :

- 1) La traduction « intégrale », par opposition à la traduction « partielle », parce qu'elle s'effectue au niveau des syntagmes et non pas des mots simples.
- 2) La traduction « totale », par opposition à la traduction « restrictive », parce qu'elle concerne les niveaux du langage et non pas des usages particuliers.

Malgré son intérêt théorique, cette typologie sera critiquée pour deux raisons : d'une part, parce que les traductologues sont unanimes sur le fait que la traduction « totale » n'existe pas et qu'il s'agit d'une vue de l'esprit ; en pratique, il n'y a que des traductions « partielles » parce qu'il ne saurait y avoir identité de signification interlinguistique ; d'autre part, parce qu'il s'agit davantage, dans cette typologie, de correspondances formelles que d'équivalences à proprement parler ; la traduction ne peut se réduire à la concordance de la forme au contenu des langues visées.

En réalité, l'approche linguistique de Catford – appliquée à la traduction – reflète surtout l'état de la théorie linguistique à son époque. Ainsi, la dimension « dynamique » de la traduction, mise en évidence par Nida, est totalement absente de son approche. Il faut attendre l'affirmation de la sociolinguistique et de la linguistique textuelle pour saisir les liens existant entre les niveaux du texte et les réalités extra-textuelles.

1.4 L'approche sociolinguistique

La sociolinguistique étudie la langue dans son contexte social à partir du langage concret. Apparue dans les années 1960 aux États-Unis

sous l'impulsion de Labov, Gumperz et Hymes, elle a bénéficié de l'apport de la sociologie pour l'étude du langage. Parmi ses centres d'intérêt, on trouve les différences socioculturelles et l'analyse des interactions, mais aussi les politiques linguistiques et l'économie de la traduction ; bref, tout ce qui a trait au traducteur et à l'activité de traduction dans son contexte social.

Dans *Les Fondements sociolinguistiques de la traduction* (1978), Maurice Pergnier s'interroge sur la nature de la traduction en mettant en exergue le caractère ambigu du terme-même : « Le phénomène recouvert par le terme de traduction ne comporte pas, en dépit des apparences, de frontières nettes et bien définies » (Pergnier 1978 : 2).

Ce constat l'amène à distinguer trois acceptions de la traduction :

- 1) Le terme désigne un « résultat », c'est-à-dire le produit fini : le texte traduit est une traduction.
- 2) Le terme désigne une « opération », c'est-à-dire la manière de traduire : ainsi, l'opération de reformulation mentale est une traduction.
- 3) Le terme désigne une « comparaison », c'est-à-dire la mise en parallèle de deux idiomes : les deux objets comparés sont des traductions.

Pergnier (1978 : 3) précise cependant que « si ces trois aspects se supposent les uns les autres et constituent trois facettes du même phénomène, ils n'en sont pas moins irréductibles aux mêmes modes d'approche. »

S'agissant de l'approche la plus à même de rendre compte de la traduction, Pergnier (1978 : 7) souligne l'intérêt mais aussi les limites de l'approche linguistique : « S'il n'est pas possible de mettre en doute que la traduction relève bien de la linguistique, en tant qu'elle s'opère sur et par le langage, il faut souligner cependant que l'usage qui est fait du terme linguistique, s'agissant des problèmes de la traduction, est la plupart du temps restrictif. »

Pour lui, la traduction couvre le même champ de problématiques langagières que la linguis-

Le refus de la linguistique

L'École de Paris, par la voix de Seleskovitch et Lederer, réfute la légitimité du recours exclusif à la linguistique pour l'étude de la traduction : « Quels qu'aient été les mérites de la linguistique [...] elle ne peut prétendre expliquer la complexité de la traduction [...] les linguistiques structurales et génératives ont été mues par ce qui nous apparaît aujourd'hui comme un complexe d'infériorité à l'égard des sciences exactes. Elles se sont efforcées de façon quasi obsessionnelle de réifier la langue. En en faisant un objet observable de façon objective, elles se voulaient scientifiques. En se limitant au mesurable, quantifiable et prévisible, elles ont sacrifié l'essentiel du langage : son emploi en situation par un individu pensant » (Lederer 1994 : 92).

tique avec, en plus, une ouverture sur d'autres disciplines : « C'est bien la linguistique, mais une linguistique qui se déploie dans toutes les directions que suggère son objet, jusqu'à ses confins où elle rejoint d'une part la sociologie et l'anthropologie et, à l'autre extrême, la neurologie et la biologie » (Pergnier 1978 : 11).

Il fait ainsi le constat implicite de l'insuffisance des outils conceptuels de la linguistique et éprouve le besoin de faire appel à d'autres disciplines pour appréhender le phénomène traductologique. Il en arrive à la conclusion que « la traduction est – on l'a souvent dit – la meilleure 'lecture' qui puisse être faite d'un message » (Pergnier 1978 : 479).

2. L'APPROCHE HERMÉNEUTIQUE

L'herméneutique est un mot forgé à partir du grec « hermèneuein » – qui signifie à l'origine « comprendre, expliquer » – mais qui a fini par désigner un courant et une méthode d'interprétation initiée par les auteurs romantiques allemands. Le principal promoteur de cette méthode dans le domaine de la traduction est Friedrich Schleiermacher (1767-1834).

Pour lui, la traduction doit être fondée sur un processus de compréhension de type empathique, dans lequel l'interprétant se projette dans le contexte concerné et s'imagine à la place de l'auteur pour essayer de ressentir ce qu'il a senti et réfléchir comme lui. Loin d'objectiver le texte en maintenant une distance critique, le traducteur est invité à l'aborder de façon subjective et à adopter un point de vue interne pour être le plus proche possible de la « source ». Bref, la métaphore-clé du courant herméneutique pourrait être : « se mettre dans la peau de l'auteur ».

L'herméneutique traductionnelle selon Steiner

Dans *After Babel* (1975), George Steiner affirme que « comprendre, c'est traduire ». C'est même

le titre du premier chapitre de son livre. Dans cette perspective, il entend explorer « un nouveau terrain pour la pensée, celui d'une ontologie de la compréhension à partir d'une grammaire et d'une poétique du traduire » (Steiner 1975 : 9). Le sous-titre anglais du livre (*Aspects of Language and Translation*) ne rend pas suffisamment compte de ce programme philosophique, à l'inverse du sous-titre de la version française, plus précis et plus explicite : *Une Poétique du dire et de la traduction*.

Or comprendre nécessite d'interpréter, et cette interprétation est indispensable à tous les niveaux, de l'établissement du texte jusqu'au choix final des équivalences. Pour illustrer cette impérieuse nécessité, Steiner cite un extrait de Shakespeare qui exige une recherche préalable à tout travail de traduction. Pour pouvoir traduire cet extrait, il faut établir l'original, car celui-ci n'a pas une forme figée et unique, étant donné les variations entre le « manuscrit » publié par Shakespeare en 1623 et les versions imprimées par la suite. Le traducteur est contraint, dans ce cas précis, à faire « au sens plein des termes, œuvre d'interprétation et de création ». Il faut choisir

entre plusieurs versions, ce qui revient à décider, dans une certaine mesure, de la forme de l'original qu'on traduira.

De plus, il n'est pas prouvé que Shakespeare adoptait, pour tous les mots, le sens généralement reconnu, ce qui revient à dire que le traducteur doit interpréter l'idiolecte de l'auteur dans un sens qui ne contrevient pas au contexte historique. Or, cette tâche est périlleuse car « toute lecture approfondie d'un texte du passé d'une langue ou d'une littérature est un acte d'interprétation aux composantes multiples » (Steiner 1975 : 197).

Pour mesurer la difficulté de l'interprétation en traduction, Steiner (1975 : 45) rappelle quelques évidences : tout d'abord, « il n'est pas deux lectures, pas deux traductions identiques » ; ensuite, « le travail de traduction est constant, toujours approximatif » ; enfin, « tout modèle de communication est en même temps modèle de traduction ».

Pour Steiner (1975 : 45), ces trois champs conceptuels que sont la traduction, le langage et la communication, sont intrinsèquement liés : « Correctement interprétée, la traduction est une portion de la courbe de communication que tout acte de parole mené à bien décrit à l'intérieur d'une langue. [...] À l'intérieur d'une langue ou d'une langue à l'autre, la communication est une traduction. Étudier la traduction, c'est étudier le langage. »

L'on pense immédiatement à la linguistique pour l'étude de la traduction. Mais Steiner de préciser aussitôt : « la linguistique en est encore au stade des hypothèses mal dégrossies en ce qui concerne les questions essentielles ». Exit donc la linguistique, place à l'herméneutique : « À considérer la traduction comme une herméneutique de l'élan, de la pénétration, de la mise en forme et de la restitution, on dépasse le modèle stérile à trois volets qui domine tout au long de sa théorie et de son histoire. »

C'est pourquoi le parcours herméneutique proposé par Steiner se déroule en quatre temps : d'abord, « un élan de confiance » qui enclenche toute compréhension ; ensuite, vient le temps de « l'agression, de l'incursion, de l'extraction » ; la troisième phase est l'« incorporation au sens fort du terme » ; enfin, l'acte herméneutique doit établir une compensation,

« une réciprocité qui recrée l'équilibre » (Steiner 1975 : 277-281).

Lors de la première phase herméneutique, le traducteur « se soumet » au texte source et lui « fait confiance » en se disant qu'il doit bien « signifier » quelque chose, malgré son caractère totalement « étranger » de prime abord. S'il ne place pas d'emblée sa foi dans le texte, il ne pourra pas le traduire ou bien fera des traductions littérales et indigestes.

La deuxième phase est celle de « l'agression ». Après s'être mis en confiance, le traducteur s'attaque au texte, « fait une incursion » pour extraire le sens qui l'intéresse. Il n'est plus dans une position passive mais active et conquérante. Steiner convoque Hegel et Heidegger pour confirmer la nature agressive de toute appropriation du sens.

La troisième phase est celle de « l'incorporation ». Elle est encore plus agressive que la précédente, car le traducteur rentre chez lui – dans sa tribu – avec le butin conquis (le sens qu'il a bien voulu extraire et emporter dans sa langue). S'il s'arrête à cette étape, il produira des « traductions assimilatrices » qui gommement toute trace de l'origine étrangère.

La quatrième phase est celle de la « restitution » : ici, le traducteur retrouve la paix intérieure et recherche la fidélité au texte en se faisant exégète. Il acquiert la mesure de sa responsabilité et rétablit l'équilibre des forces entre la source et la cible. Bref, il « restitue » ce qu'il avait volé, répare ce qu'il avait détruit, par souci éthique.

Cette herméneutique quadripartite, motivée par la volonté de dépasser les schémas anciens, offre l'avantage de l'innovation et du dynamisme. Mais elle ne permet pas d'atteindre la « traduction parfaite », en raison du caractère foncièrement polysémique, évolutif et imprécis du langage. Steiner (1975 : 292) doit se contenter de la « bonne traduction » qui n'est pas plus aisée à réaliser pour autant : « La bonne traduction se définit comme celle où la dialectique de l'impénétrable et de la progression, de l'étrangeté irréductible et du terroir ressenti n'est pas résolue mais demeure expressive. »

La dimension dialectique que Steiner a tenté d'instaurer dans son herméneutique de la

traduction grâce à ce mouvement en quatre temps ne doit pas masquer la violence des phases mentionnées plus haut. Les deux phases centrales du processus, « l'agression » et « l'incorporation », ne laissent aucun doute quant au caractère conquérant de la traduc-

tion ni quant à la violence exacerbée qui l'accompagne. Ce n'est pas un hasard d'ailleurs si le livre de Steiner a ouvert la voie aux études idéologiques sur la traduction, notamment de la traduction comme reflet de l'impérialisme et/ou du colonialisme.

3. LES APPROCHES IDÉOLOGIQUES

L'idéologie est un ensemble d'idées orientées vers l'action politique. L'approche idéologique a connu un essor important dans le sillage du courant culturaliste, qui a mis les études sur les rapports de pouvoir au centre de ses préoccupations. Le domaine de la traduction a été maintes fois analysé suivant ce paradigme particulier. Plusieurs questions ont été posées à ce sujet : la traduction est-elle motivée idéologiquement ? Comment faire la différence entre « culture » et « idéologie » dans une traduction ? Comment séparer notre vision du monde de l'idéologie qui peut entacher la traduction ? La traduction est-elle toujours idéologique ?

Autant de questions qui ont reçu des réponses variables dans lesquelles se mêlent des considérations hétéroclites concernant des aspects différents : 1) la « censure » des traductions ; 2) l'« impérialisme » culturel ; 3) le « colonialisme » européen. En tout cas, on est loin de l'activité de traduction comme « médiation culturelle » ou encore comme « dialogue des cultures ». En définitive, les approches idéologiques apparaissent elles-mêmes comme marquées par le sceau de l'idéologie.

Berman (1984) fait une distinction entre les traductions « ethnocentriques », qui mettent en avant le point de vue de la cible (langue d'arrivée), et les traductions « hypertextuelles », qui privilégient les liens implicites entre les textes des différentes cultures.

De son côté, Penrod (1993 : 39) distingue deux grandes tendances idéologiques : la « naturalisation » des éléments contenus dans la traduction et « l'exotisation » qui préserve les éléments originaux tels quels. L'auteur écrit : « Comme nous sommes toujours ame-

nés, en traduisant, à prendre position concernant les autres langues et cultures, nous devons être sans cesse vigilants quant à la position présumée. »

En réalité, derrière l'approche idéologique se profile le vieux débat sur la « fidélité » à la source, lequel débat oppose la traduction « littérale » à la traduction « libre ». Les tenants de cette approche cherchent simplement à qualifier sur le plan politique les choix de traduction qui sont faits à un moment donné concernant un texte ou une œuvre particulière.

Dans cette perspective, Lefevere (1992 : 39) écrit : « À chaque niveau du processus de traduction, il est possible de montrer que lorsque les considérations linguistiques entrent en conflit avec des considérations d'ordre idéologique ou poétologique, ces dernières ont tendance à l'emporter. » En écrivant cela, il pensait surtout à la censure des œuvres considérées comme « osées » dans certaines cultures.

De son côté, Niranjana (1992 : 3) pense au colonialisme européen et met en cause la représentation de l'autre dans les œuvres traduites. Pour lui, « la traduction renforce les représentations hégémoniques du colonisé ». L'auteur dénonce la « répression de la différence » dans les traductions des « colonisateurs » et estime que certaines représentations ne laissent aucun doute sur la nature idéologique de la « trahison ». Il sera conforté dans cette optique par l'étude de Tymoczko (1999) concernant les traductions vers l'anglais de la littérature irlandaise.

Cependant, l'analyse du phénomène doit être contextualisée ici, car il est évident que la

traduction n'échappe pas à son temps et qu'elle suit l'évolution idéologique de son époque. Kelly (1979 : 70-74) montre qu'il est possible de réinterpréter toute l'histoire de la traduction en adoptant un point de vue idéologique ou politique. L'auteur prend comme exemple le pas-sage de la traduction à dominante « littéraire » au Moyen Âge vers un mode de traduction plus « libre » à partir de la Renaissance.

Dans le même état d'esprit, il ne semble pas étonnant que les traductions de l'époque romantique soient « romantisées » ni que les traductions de l'époque communiste soient « révisées » selon les dogmes du communisme.

Ainsi, le linguiste russe Fedorov, qui avait écrit l'un des premiers ouvrages sur la théorie de la traduction (1958 : 91), estimait que les réflexions de Lénine en la matière étaient de la plus haute importance pour tous ceux qui s'intéressent à la traduction. Lénine considérait, en effet, que la meilleure occupation pour un intellectuel en prison était de traduire des romans dans un sens puis de les retraduire dans l'autre sens. C'était l'un de ses « conseils les plus avisés », selon Fedorov.

La théorie marxiste de la traduction est en soi une excroissance idéologique du communisme. Dans sa version standard, la traduction est décrite comme une activité dialectique où la langue source occupe la fonction de la « thèse », par opposition à la langue cible qui joue le rôle de « l'antithèse », afin que le conflit soit résolu dans la « synthèse » que représente la traduction.

Certains théoriciens occidentaux ont été également critiqués pour leur approche de la traduction qui se voulait « objective » et « neutre » alors qu'elle dissimulait, selon leurs détracteurs, une dimension idéologique latente. C'est le cas d'Eugene Nida, promoteur du concept d'équivalence dynamique, qui a été accusé par Meschonnic (1986 : 77) de « pseudo-pragmatisme » et par Gentzler (1993 : 59) de cacher son côté « protestant » derrière son approche linguistique.

Idéologie et traduction selon Meschonnic

Dans *Pour la poétique II* (1973), Henri Meschonnic insiste sur l'importance de l'idéologie dans l'étude de la traduction : « La théorie de la traduction des textes se situe dans le travail, fondamental pour l'épistémologie, sur les rapports entre pratique empirique et pratique théorique, écriture et idéologie, science et idéologie. [...] Une théorie translinguistique de l'énonciation consiste dans l'interaction entre une linguistique de l'énonciation [...] et une théorie de l'idéologie » (Meschonnic 1973 : 305).

Pour lui, la notion de « transparence » de la traduction reflète simplement l'ignorance du traducteur, car la traduction n'est autre chose que la « ré-énonciation spécifique d'un sujet historique » (proposition 11) : « L'illusion de la transparence appartient au système idéologique caractérisé par les notions liées d'hétérogénéité entre la pensée et le langage » (Meschonnic 1973 : 305).

Selon lui, la « ré-énonciation » peut prendre deux formes, le décentrement ou l'annexion : « Le décentrement est un rapport textuel entre deux textes dans deux langues-cultures. [...] L'annexion est l'effacement de ce rapport, l'illusion du naturel. [...] Il [le traducteur] transpose l'idéologie dite dominante dans une pratique de l'annexion » (1973 : 307). Dans ses formes les plus exacerbées, cette « annexion » relève de l'impérialisme : « Un impérialisme culturel tend à oublier son histoire, donc à méconnaître le rôle historique de la traduction et des emprunts dans sa culture » (Meschonnic 1973 : 307).

Pour donner des exemples de cet impérialisme culturel dans la pratique de la traduction, Meschonnic cite deux formes communes de décentrement et d'annexion : « La poétisation (ou littérisation), choix d'éléments décoratifs selon l'écriture collective d'une société donnée à un moment donné, est une des pratiques les plus courantes de cette domination esthétisante. De même la réécriture : première traduction « mot à mot » par un qui sait la langue de départ

mais qui ne parle pas le texte, puis rajout de la « poésie » par un qui parle le texte mais pas la langue » (1973 : 307). En guise d'illustration, il donne un exemple symptomatique de ces défauts de traduction : « Un langage-système [...] n'est pas un langage poétisé et factice comme *Le Cantique des cantiques* de Chouraqui » (Meschonnic 1973 : 308).

Pour justifier cette position, Meschonnic insiste sur le lien indéfectible dans le cadre de la traduction entre écriture et idéologie : « une théorie et une pédagogie des textes, désesthétisés, désacralisés, travaillant à une sémantique théorique du langage poétique et aux rapports entre écriture et idéologie, peut transformer le statut théorique, la pratique et le statut sociologique de la traduction » (Meschonnic 1973 : 323).

Bref, dans le cadre de l'approche idéologique, tout peut être idéologisé, c'est-à-dire recevoir une interprétation orientée et politisée : les éléments omis par le traducteur, l'identité du commanditaire, le contrôle du processus de traduction, etc. Certes, cette approche a montré de façon irréfutable l'illusion de la « neutralité » du traducteur, mais à trop rechercher l'idéologie partout, elle risque de réduire à néant tout idéal de dialogue interculturel par le biais de la traduction.

4. L'APPROCHE POÉTOLOGIQUE

La poétique est l'étude de l'art littéraire en tant que création verbale. Ainsi, Tzvetan Todorov distingue trois grandes familles de théories de la poésie dans la tradition occidentale : le premier courant développe une conception rhétorique qui considère la poésie comme un ornement du discours, un « plus » ajouté au langage ordinaire ; le deuxième courant conçoit la poésie comme l'inverse du langage ordinaire, un moyen de communiquer ce que celui-ci ne saurait traduire ; le troisième met l'accent sur le jeu du langage poétique qui attire l'attention sur lui-même en tant que création davantage que sur le sens qu'il véhicule.

Dans cette perspective, la traduction de la poésie occupe une place de choix. Certains traductologues en ont fait une problématique centrale de leur réflexion. Ainsi, dans *Un Art en crise* (1982), Efim Etkind estime que la traduction poétique passe par une crise profonde dont il essaie de comprendre les causes. Plusieurs conclusions ressortent de son étude.

En premier lieu, il y a la rationalisation caractéristique de l'approche française : « Le mal dont souffre depuis longtemps la traduction poétique française porte un nom : c'est la rationalisation systématique de l'original, qui ignore l'unité irréductible de chaque poème » (Etkind 1982 : 13).

Ensuite, il y a un état de défonctionnalisation : « L'absence de fonction est le défaut le plus répandu de la littérature de la traduction. L'origine de ce phénomène, qu'on pourrait appeler défonctionnalisation, il faut la chercher dans la nécessité de publier ». À vouloir publier des traductions à tout prix – souvent au mépris des règles déontologiques les plus élémentaires – les traducteurs ne font qu'augmenter la masse des versions sans fonction sociale.

Enfin, il y a l'abstraction excessive de la réflexion traductologique qui n'aide pas les praticiens : « Au cours de ces dernières années ont surgi, et ont disparu aussi vite, un grand nombre de théories fort abstraites ; leur multitude comme la complexité sans cesse

croissante de la terminologie employée n'ont rien fait pour améliorer la pratique de la traduction » (Etkind 1982 : 19).

Pour toutes ces raisons, Etkind regrette l'absence d'une véritable critique – comme il en existe pour les œuvres littéraires – susceptible de juger les traductions réalisées : « Si la traduction des vers est aujourd'hui en pleine crise, cela est dû, entre autres raisons, à l'inexistence de la critique... Tant qu'il n'existera pas de critique, continueront à paraître en toute impunité, les unes après les autres, des traductions qui trompent le lecteur » (Etkind 1982 : 28).

Etkind précise d'ailleurs qu'il a entrepris son essai de poétique pour démontrer les différentes options qui existent pour traduire la poésie. Il existe, en effet, en matière de traduction poétique, deux grands courants représentés par deux poètes majeurs de la littérature française : Charles Baudelaire (1821-1867) et Paul Valéry (1871-1945).

Pour Baudelaire (1859), il n'est pas possible de traduire la poésie autrement que par de la prose rimée : « Dans le moulage de la prose appliqué à la poésie, il y a nécessairement une affreuse imperfection ; mais le mal serait encore plus grand dans une singerie rimée » (cité dans Etkind 1982 : 247).

À l'inverse, pour Valéry (1968), il ne suffit pas de traduire le sens poétique ; il faut tenter de rendre la forme jusque dans la prosodie : « S'agissant de poésie, la fidélité restreinte au sens est une manière de trahison. Que d'ouvrages de poésie réduits en prose, c'est-à-dire à leur substance significative, n'existent littéralement plus [...] Un poème au sens moderne [...] doit créer l'illusion d'une composition indissoluble de sons et de sens » (cité dans Etkind 1982 : 253).

Etkind critique la conception baudelairienne qui appelle à la traduction de la poésie « dans le moulage de la prose » et se place résolument du côté de Valéry qui fait de la signification l'un des attributs subalternes du langage poétique, en se fondant sur sa propre expérience de poète : « Je m'assurais que la pensée n'est qu'accessoire en poésie et que le principal d'une œuvre en vers, que l'emploi même du vers proclame, c'est le tout, la puissance résultante des effets composés de tous les attributs du langage » (cité dans Etkind 1982 : 257).

Traduire le « tout » poétique

Etkind met en cause l'opposition entre le « fond » et la « forme », qu'il accuse de tous les maux : « C'est très précisément cette distinction entre le fond et la forme qui est à l'origine de la crise traversée par la traduction poétique en France » (Etkind 1982 : 10).

Refusant de privilégier l'une par rapport à l'autre, il déplace le débat au niveau de la prosodie et de la sonorité, pour lui définitives de la poésie : « La poésie, c'est l'union du sens et des sons, des images et de la composition, du fond et de la forme. Si, en faisant passer le poème dans une autre langue, on ne conserve que le sens des mots et les images, si on laisse de côté les sons et la composition, il ne restera rien de ce poème. Absolument rien. » (Etkind 1982 : 11).

Etkind estime qu'on ne traduit pas des mots en d'autres mots, mais du mental en verbal : « Tout langage est déjà infidélité par rapport au mental [...] Lire un poème, c'est donc un peu le traduire... » Après avoir insisté sur la lecture, il met en parallèle le travail du traducteur avec celui du peintre : « La traduction n'est pas une technique de reproduction mais un art, c'est-à-dire une activité qui crée une chose à partir d'une autre. [...] Le poète lui-même n'avait-il pas été déjà de la même manière le peintre de sa propre aventure mentale ? Il l'avait mise en mots [...] il avait uni la vérité d'émotion à une beauté verbale. Le traducteur tentera à son tour une peinture de cette peinture en la transposant dans un coloris nouveau où il s'efforcera de conserver les relations et l'effet général de l'œuvre primitive ».

Pour parvenir à cette traduction « artistique », Etkind énonce quelques principes permettant de bien traduire la poésie sur le mode pictural : « Établir la dominante, choisir au plus juste ce qui doit être sacrifié, tels sont les principes premiers de l'art du traducteur » (Etkind 1982 : 12). Ainsi conçue, la traduction se confond avec l'écriture et le traducteur devient auteur à part entière : « Il n'y a pas de traduction mais création, et création grâce à la littéralité absolue » (Etkind 1982 : 255).

Cette « littéralité absolue » peut inquiéter le traducteur, mais Etkind (1982 : 257) s'empresse de préciser : « Le traducteur qui

La poétique de la traduction selon Meschonnic

Dans *Pour la poétique II* (1973), Henri Meschonnic accorde une grande place à la « poétique de la traduction », qu'il veut libérer du dualisme qui oppose la « théorie » à la « pratique ». Pour cela, il fait appel aux textes de Walter Benjamin et propose de concevoir « la traduction comme la pratique d'une théorie du signifiant », parce qu'« il n'y a plus, ici, antagonisme entre une activité réflexive et une pratique, mais une homogénéité dialectique. Traduire n'est pas détruire. C'est ici montrer qu'un texte continue » (Meschonnic 1973 : 301).

Pour conforter cette opinion, il commence par interroger certaines idées reçues sur la traduction poétique. Le caractère intraduisible de la poésie, par exemple, est un cliché qui apparaît chez Coleridge en 1817, mais qui est devenu depuis un lieu commun, bien que l'histoire de la traduction en démontre l'inanité (Meschonnic 1973 : 351).

Il en est de même du statut du traducteur qui apparaît faussement paradoxal : « un traducteur qui n'est que traducteur n'est pas traducteur, il est introducteur ; seul un écrivain est un traducteur (...) Ce n'est pas encore un truisme pour tous que de dire que traduire un poème est écrire un poème, et doit être cela d'abord » (Meschonnic 1973 : 354).

Pour corriger ces idées reçues, Meschonnic fait des propositions théoriques fortes visant une poétique de la traduction, qu'il énonce en 36 points. En voici les plus importants :

- 1) « Traduire un texte n'est pas traduire de la langue, mais traduire un texte dans sa langue. »
- 2) « La poésie n'est pas plus difficile à traduire que la prose. La notion de la difficulté de la poésie, qui se présente aujourd'hui comme ayant toujours eu cours, est datée. Elle inclut une confusion entre vers et poésie. »
- 3) « La traduction n'est plus définie comme transport du texte de départ dans la

s'est identifié à l'auteur de l'original éprouve non plus une sensation de paralysie mais, soudain, de liberté ; de cette liberté de création, telle qu'en use le poète [...] dans la mesure où l'art de la traduction est avant tout l'art d'accepter tel sacrifice, de trouver telle compensation, de faire telle trouvaille, le traducteur-créateur se sent, dans les limites des obligations imposées, le maître de ces opérations, et donc du texte ».

Pour ne pas se sentir prisonnier de l'original, Etkind propose de ne pas se focaliser sur un aspect en particulier du poème, ni sur le sens, ni sur les sons, ni sur les images. Il faut simplement prendre conscience que « le texte forme un tout et il [le traducteur] doit absolument redonner à ce tout, dans sa propre langue, sa fonction, en respectant la forme et la pensée » (Etkind 1982 : 261).

En traduction poétique, il s'agit ainsi de re-création au sens fort du terme. Etkind en est convaincu : « Si la création verbale est possible, alors la re-création l'est tout autant. La difficulté de la première est d'incarner le principe spirituel dans la matière du mot ; la difficulté de la seconde, moins philosophique, est de trouver pour telle ou telle réalité spirituelle une autre enveloppe de mots. Mais la création verbale a déjà montré que cette incarnation était possible » (Etkind 1982 : 255).

Suivant cette conception, Etkind distingue plusieurs types de traduction :

- « 1. La traduction en prose qui ne prétend pas être une oeuvre d'art : elle se contente de transmettre le contenu sémantique. Je l'appellerai traduction en prose d'information.
2. La traduction en prose qui vise à reproduire le système artistique sans s'attarder aux difficultés particulières du rythme et de la rime. Je l'appellerai traduction en prose artistique.
3. La traduction en vers de type intermédiaire. Elle ne prétend pas à une existence autonome, elle n'a de sens qu'en regard de l'original [...] Ce genre de traduction peut s'appeler traduction versifiée d'information.

4. La traduction en vers, visant à remplacer l'original pour le lecteur ignorant de la langue de départ, à produire sur lui, en tout ou en partie, l'impression même que l'original produit sur un Anglais. Cela, c'est la traduction artistique en vers » (Etkind 1982 : 211).

Pour Etkind, ces quatre types de traduction permettent de déterminer avec précision la nature de l'opération dont il est réellement question dans la pratique.

littérature du texte d'arrivée ou inversement transport du lecteur d'arrivée dans le texte de départ (double mouvement, qui repose sur le dualisme du sens et de la forme qui caractérise empiriquement la plupart des traductions), mais comme travail dans la langue, décentrement, rapport interpoétique entre valeur et signification. »

4) « On construit et on théorise un rapport de texte à texte, non de langue à langue. Le rapport interlinguistique vient par le rapport intertextuel, et non le rapport intertextuel par le rapport interlinguistique. »

5. L'APPROCHE TEXTUELLE

L'approche textuelle part du postulat que tout discours peut être « mis en texte ». Qu'il s'agisse d'une interaction orale ou écrite, le résultat est le même : c'est un « texte » qui possède des caractéristiques propres et un sens précis. Il en découle que toute traduction est censée être précédée d'une analyse textuelle, au moins au niveau typologique, pour assurer la validité de la compréhension – et donc de l'interprétation – qui s'ensuit. Mais il existe plusieurs perspectives d'étude du « texte », ce qui rend l'analyse traductologique compliquée :

- 1) Le *type* de texte détermine la nature et les modalités de la traduction ;
- 2) La *fonction* envisagée pour le texte détermine la traduction ;
- 3) La *finalité* du texte détermine la traduction ;
- 4) Le *sens* du texte détermine la traduction ;
- 5) Le *contexte* ou le cadre du texte détermine la traduction ;
- 6) L'*idéologie* du texte détermine la traduction.

En raison de la multiplicité des points de vue et de la diversité des perspectives textuelles, plusieurs traductologues se sont orientés vers une approche plus spécifiquement discursive de la traduction.

L'analyse du discours offre, en effet, un cadre d'étude plus rigoureux pour aborder les pro-

blèmes de traduction. Du point de vue de la linguistique, le terme « discours » recouvre non seulement la structure et l'organisation des productions langagières, les relations et les différences entre les séquences, mais aussi l'interprétation de ces séquences et la dimension sociale des interactions.

Dans cette perspective, Delisle (1980 : 22) a proposé une méthode de traduction fondée sur l'analyse du discours, mais il s'est intéressé exclusivement aux « textes pragmatiques » qu'il définit ainsi : « Les écrits servant essentiellement à véhiculer une information et dont l'aspect littéraire n'est pas dominant. »

À travers l'analyse du discours, Delisle (1980 : 18) vise expressément l'autonomisation de la traduction et l'institution d'une théorie « textologique » centrée sur la dynamique traductionnelle, c'est-à-dire sur l'analyse du « processus cognitif de l'opération ». Cela passe, selon lui, par l'introduction d'une dose d'interprétation dans l'activité de traduction, permettant ainsi au traductologue de se démarquer de l'approche comparative centrée sur la « signification » (langue).

Du point de vue traductologique, l'analyse du discours permet en effet de se focaliser sur le « sens » en abordant deux niveaux principaux : d'une part, le niveau du « genre », c'est-à-dire des cadres d'expression linguistique et littéraire propres à une langue (le genre

« lettre de motivation », « roman policier », etc.) et d'autre part, le niveau du « texte », c'est-à-dire des unités rhétoriques composées de séquences reliées et complémentaires (phrases, paragraphes).

Cela est d'autant plus important qu'il existe des phénomènes textuels que le traducteur doit savoir détecter pour pouvoir traduire de façon pertinente. Le plus marquant de ces phénomènes est l'*intertextualité* qui concerne les liens implicites ou explicites entre les textes, tels que la reprise, la parodie, le pastiche ou la citation. Le traducteur doit savoir reconnaître ces liens afin de ne pas traduire prosaïquement, par exemple, un vers célèbre de poésie en simple prose ou sans tenir compte de la référence poétique.

L'intertextualité intègre également le phénomène des « discours concurrents » qui concerne, par exemple, l'emploi délibéré d'un registre marqué dans un contexte inhabituel (i.e. des expressions familières dans un contexte soutenu). Le traducteur doit pouvoir reconnaître les traits relevant de chaque niveau d'expression et les rendre par une expression adéquate.

Les différents types de discours (écrits et oraux) renferment également des modes d'expression de la sociabilité qui diffèrent d'un groupe humain à l'autre et d'un pays à l'autre. Dans certains contextes (tels que les tribunaux), la connaissance de ces modes d'expression est essentielle pour la défense ou l'accusation. Ils exigent, par conséquent, une attention particulière de la part du traducteur ou de l'interprète, qui engage dans de tels cas sa responsabilité éthique et juridique.

Plus généralement, les discours révèlent des visions du monde diverses et variées selon les groupes sociaux et les locuteurs qui en sont issus. Dans cette perspective, la sensibilité sociolinguistique du traducteur est primordiale, en particulier concernant des phénomènes aussi récurrents que les formules de politesse ou l'expression du respect selon les contextes et les cultures.

Dans les domaines de spécialité, l'analyse du discours sert notamment à montrer le marquage culturel de la terminologie. Ainsi, la traduction

d'un ouvrage ou d'un article de médecine du français vers l'arabe nécessitera, par exemple, le passage d'une manière abstraite de penser et d'écrire à une manière plus concrète et plus pratique, une variété de modalités et de registres différents, un choix de concepts et de métaphores médicales plus adaptés à la culture cible.

Le processus de métaphorisation est l'un des aspects les plus remarquables dans l'analyse du discours. De ce point de vue, les métaphores apparaissent comme des marqueurs de visions culturelles et de points de vue idéologiques, marqueurs qui forment un réseau de signification incontournable lors de la traduction. Car il ne s'agit pas simplement de procédés décoratifs du texte, mais de véritables déclencheurs d'effets chez le récepteur. Bref, les contraintes discursives ne sont pas les mêmes entre les langues, et le traducteur doit adapter sa perspective et sa méthode de travail en fonction des discours qu'il rencontre.

Dans leur tentative de redéfinir la traduction, Hewson et Martin (1991) s'appuient précisément sur ces divergences pour expliquer l'intérêt d'une « approche variationnelle ». Le modèle d'analyse qu'ils proposent est en deux temps : d'abord, « linguistique » avec une génération de paraphrases dans la langue source et la langue cible ; ensuite, « normatif » avec l'application de filtres socioculturels. L'objectif est de parvenir à des correspondances paraphrastiques (homologies), tant au niveau intralinguistique qu'interlinguistique.

Par le biais de cette approche textuelle fortement ancrée dans la réalité socioculturelle, les auteurs veulent parvenir à une systématisation de l'opération de traduction qui ne soit pas tributaire des exemples individuels. Cela leur permet également de redéfinir le rôle du traducteur, « opérateur de la traduction », comme un médiateur culturel avant tout.

L'approche textuelle selon Larose

Dans son ouvrage de synthèse intitulé *Théories contemporaines de la traduction* (1989 : 15), le linguiste canadien Robert Larose analyse les éléments constitutifs des discours sur la traduction au cours des années 1960-1980, en particulier ceux de Vinay et Darbelnet,

Mounin, Nida, Catford, Steiner, Delisle, Ladmiral et Newmark.

Cette étude comparative a le mérite de mettre en évidence à la fois les qualités et les limites des titres qu'elle passe en revue, mais il s'agit d'une synthèse orientée vers la conceptualisation, en ce sens que Larose vise à proposer, à travers cet exposé, son propre modèle explicatif de la traduction.

Sa réflexion est inspirée des travaux de Beaugrande (1978) et de House (1981). Son modèle intégratif de la traduction s'inscrit clairement dans le cadre de la linguistique textuelle qui s'affirme à partir des années 1990 : « La linguistique du texte, champ privilégié de la traductologie » (Larose 1989 : 21).

L'intérêt premier de ce modèle est qu'il permet de dépasser les dichotomies traditionnelles : « Il serait erroné de vouloir ramener la paire traduction littérale / traduction libre à une polarisation, plutôt qu'à une complémentarité. La question, en effet, n'est pas tant de savoir s'il faut traduire littéralement ou librement, mais celle de traduire exactement » (Larose 1989 : 4).

Pour atteindre cette exactitude, Larose propose d'emblée le concept de traduction téléologique : « L'exactitude d'une traduction se mesure à l'adéquation entre l'intention communicative et le produit de la traduction. C'est ce que nous avons nommé la traduction téléologique. Aucun idéal de traduction n'existe hors d'un rapport de finalité » (Larose 1989 : 4).

Dans cette perspective, l'objectif du modèle intégratif de Larose est de faire « apparaître le profil respectif des textes en présence ». Pour y parvenir, l'auteur propose d'adopter une démarche téléologique et textuelle qui permette de « mesurer le degré d'adéquation

d'une traduction à son original » (Larose 1989 : 288).

Son modèle intégratif est résumé en un tableau récapitulatif qui illustre les différents niveaux d'analyse du texte à traduire. Dans ce tableau, il distingue deux types de conditions :

- 1) Les « conditions préalables » à la traduction, telles que la connaissance de la langue et de la culture de départ ou encore la connaissance de la langue et de la culture d'arrivée.
- 2) Les « conditions d'énonciation », telles que le but des énonciateurs, la teneur informative, la composante matérielle ou encore l'arrière-plan socioculturel.

Il distingue également deux types de structures dans les textes (source et cible) :

- 1) La « superstructure et macrostructure » qui englobe, chez lui, l'organisation narrative et argumentative, les fonctions et les typologies textuelles, mais aussi l'organisation thématique du texte.
- 2) La « microstructure » qui réfère d'une part, à la « forme de l'expression » avec ses trois niveaux d'analyse (morphologique, lexicologique, syntaxique) et d'autre part, à la « forme du contenu » avec ses quatre niveaux d'analyse (graphémique, morphologique, lexicologique, syntaxique).

C'est par rapport à la finalité que Larose propose d'évaluer ces différents niveaux d'analyse de la traduction. Il appelle même à la mise en place d'une traductométrie qui permette d'évaluer avec davantage de rigueur les trois aspects fondamentaux de la traduction, à savoir : 1) Le caractère asymétrique du concept d'équivalence ; 2) Le caractère approximatif de la traduction ; 3) Le rapport gain-perte en traduction (Larose 1989 : 289).

6. LES APPROCHES SÉMIOTIQUES

La sémiotique est l'étude des signes et des systèmes de signification. Elle s'intéresse aux traits généraux qui caractérisent ces systèmes quelle que soit leur nature : verbale, picturale, plastique, musicale, etc. Le terme « sémiotique » est perçu, en français, comme synonyme de « sémiologie », même si l'un réfère à la tradition anglo-saxonne issue des travaux de Peirce (1931), tandis que l'autre se rattache à la tradition française avec Barthes (1964) et Greimas (1966). Au-delà des différences, le principe de base des deux traditions est qu'une comparaison des systèmes de significations peut contribuer à une meilleure compréhension du sens en général.

Pour Peirce, le processus de signification (ou sémosis) est le résultat de la coopération de trois éléments : un signe, son objet et son interprétant. Aussi, d'un point de vue sémiotique, toute traduction est envisagée comme une forme d'interprétation qui porte sur des textes ayant un contenu encyclopédique différent et un contexte socioculturel particulier.

En raison des différences intrinsèques aux signes, aux contenus encyclopédiques et aux contextes socioculturels, les sémioticiens ont beaucoup discuté la question de la « traductibilité » (i.e. possibilité de traduire). Pour eux, en théorie, la traduction est impossible pour une raison simple : les langues possèdent des structures différentes et organisent le monde de l'expérience de diverses manières qui ne se recoupent quasiment jamais. Chaque langue forme un système de référence « holistique » (global) qui empêche l'établissement de véritables équivalences.

C'est en comparant les systèmes linguistiques que l'on se rend compte de ces difficultés, mais cela en va autrement dans la pratique langagière. Il est clair que le problème se pose davantage au niveau des langues en général que des textes en particulier. D'un point de vue sémiotique, le traducteur est amené à traduire des « objets » qui peuvent afficher des signes issus de plusieurs systèmes mais qui concourent à une même signifi-

cation. Malgré leur différence sémiotique, ils sont complémentaires et interprétables comme un ensemble signifiant. C'est le cas par exemple des affiches publicitaires, des bandes dessinées, des émissions télévisées, des sites web, etc. Pour tous ces exemples, l'approche sémiotique de la traduction s'avère très utile.

Pour clarifier cette imbrication de signes, Jakobson (1959) avait défini trois types de traduction : intralinguistique, interlinguistique et intersémiotique.

La traduction intralinguistique est « l'interprétation de signes verbaux par le biais d'autres signes du même langage ».

La traduction interlinguistique est « l'interprétation de signes verbaux par le biais de signes d'autres langues ».

La traduction intersémiotique est « l'interprétation de signes verbaux par le biais de signes issus de systèmes de signification non verbaux ».

Seul le deuxième type (signes verbaux et inter-langues) est considéré, par Jakobson, comme de la « traduction à proprement parler ». Mais afin de préserver la cohérence générale de l'approche sémiotique de la traduction, Toury (1986) propose de reformater la typologie jakobsonienne en deux grands volets : d'une part, la « traduction intrasémiotique » qui porterait sur tous les types de traduction à l'intérieur de n'importe quel système de signification ; et d'autre part, la traduction « intersémiotique » qui serait subdivisée en traduction « interlinguistique » (par ex. la transposition) et en traduction « intralinguistique » (par ex. la paraphrase).

Le fait d'envisager et de classer la traduction « interlinguistique » sous le chapitre « intersémiotique » permet de traiter des « textes » qui ne contiennent pas seulement des signes verbaux, c'est-à-dire uniquement des « mots » de la langue. C'est un élargissement

de perspective utile dans le monde contemporain où se mêlent, de façon parfois inextricable, des mots, des sons et des images.

La sémiotique textuelle offre des outils conceptuels intéressants pour traiter ces formes innovantes de signification. En particulier, le traducteur peut tirer profit des distinctions sémiotiques suivantes :

- 1) La distinction entre le « texte », le « cotexte » et le « contexte » : le premier désigne les signes verbaux à traduire ; le deuxième, l'environnement immédiat de ces signes ; le troisième, l'arrière-plan socio-culturel dans lequel s'inscrit l'ensemble. Ainsi, sur une publicité par exemple, une expression acquiert un sens précis grâce à l'image qui l'accompagne, mais le sens global de l'annonce n'est appréciable que dans le cadre de la culture qui la produit. Il en est de même pour la communication orale : par exemple, des expressions prononcées à l'écran dans un spot publicitaire n'acquièrent leur plein sens qu'en fonction des séquences animées.
- 2) La distinction entre l'« histoire », l'« intrigue » et le « discours » : le premier désigne les éléments du récit (ou fable) ; le deuxième, la chronologie et l'arrangement des séquences (ou des événements) ; le troisième, la manière d'organiser verbalement le récit et les événements. Ainsi, dans une bande dessinée par exemple, ces distinctions seront très utiles au traducteur pour mieux approcher le « texte », le comprendre et l'interpréter.
- 3) La distinction entre le « genre », le « type » et le « prototype » : le premier désigne la catégorie générale à laquelle renvoie le texte (par ex. la traduction audiovisuelle) ; le deuxième, la nature précise du texte à traduire (texte argumentatif, informatif, etc.) ; le troisième, le « modèle » qui sert de référence implicite au texte (par ex. Molière pour les textes de théâtre, autre genre intersémiotique).

Dans la version française de son essai sur la traduction (*Dire presque la même chose*), Umberto Eco (2007) part ainsi de son expérience personnelle pour expliquer en quoi la

Vers une sémio-traductologie

Dans *Semiotics and the Problem of Translation* (1993), Gorlée appelle à l'instauration d'une « sémio-traductologie » afin de pouvoir analyser les traductions portant sur des signes verbaux et non-verbaux. Son cadre de référence théorique est la sémiotique de Peirce (1931) comme l'indique le sous-titre de son ouvrage : *With Special Reference to the Semiotics of Charles S. Peirce*.

Du point de vue peircien, un signe est un « representamen » premier, qui tient lieu d'un « objet » second, pour un « interprétant » troisième, lequel devient à son tour « representamen » par rapport au même objet pour un autre « interprétant », et ainsi de suite. Tout signe s'inscrit ainsi dans une continuité, c'est-à-dire qu'il est précédé par des signes et précède lui-même d'autres signes, et cet enchaînement continu est désigné par Peirce sous le nom de « sémiosis » (Peirce 1931).

À partir de ce cadre théorique, Gorlée montre que la traduction est une « sémiose incomplète » parce qu'elle ressemble à un « contrat tronqué ». Selon elle, le contrat qui lie le traducteur à sa tâche n'est pas construit autour d'un *quid pro quo*, mais d'un jeu de rôles dans lequel il ne s'engage finalement dans l'exécution de sa tâche que vis-à-vis de lui-même.

Dans ce jeu de la traduction qui n'en finit pas, Gorlée (1993 : 102) insiste sur le rôle capital de l'interprétant-traducteur. Celui-ci doit être à la fois l'interprète du texte source et l'énonciateur de la version traduite en langue cible.

Dans cette perspective, la notion d'équivalence occupe une place centrale. Elle est définie comme une identité à travers des codes : ainsi, deux signes sont équivalents dans la mesure où ils déterminent un interprétant qui renvoie au même objet dynamique. C'est pourquoi Gorlée (1993 : 184) distingue trois types d'équivalence sémiotique : l'équivalence qualitative, l'équivalence référentielle, l'équivalence significationnelle.

traduction était une « négociation » permanente sur tous ces plans. Pour lui, il ne s'agit pas simplement de passer d'un type de texte dans une langue au même genre de texte dans une autre langue, mais véritablement de traduire « monde à monde ». Dans cette négociation, le traducteur n'est pas un « peseur de mots » mais un « peseur d'âmes ». Sa connaissance des mondes parallèles de la traduction lui permet, avec des mots différents, de « dire presque la même chose ».

Bref, grâce à son extension ontologique, l'approche sémiotique offre l'avantage de pouvoir traiter plusieurs « mondes » avec des outils conceptuels appropriés. Son intérêt réside dans l'élargissement de perspective qu'elle permet au traducteur en intégrant des signes issus de systèmes variés. En ce sens, elle est une approche englobante qui semble plus en phase avec notre monde globalisé marqué par la convergence des médias.

7. LES APPROCHES COMMUNICATIONNELLES

Les approches communicationnelles sont nées de la focalisation des linguistes sur la fonction du langage humain. Dès le début du XX^e siècle, Ferdinand de Saussure (1916) distinguait la « parole » que nous produisons pour communiquer, de la « langue » qui est un ensemble de mots présents dans le cerveau des locuteurs. Conçu en ces termes, le langage n'a dans la communication humaine qu'une fonction utilitaire : par exemple, dans la théorie de Shannon et Weaver (1949), il est un code (ou un canal) parmi d'autres qui sert à transmettre l'information entre deux individus.

Dans cette optique, la communication est analysée en termes d'« encodage » et de « décodage » portant sur un message particulier. L'encodage renvoie aux informations que le locuteur met dans son message et le décodage renvoie à la compréhension du récepteur de ce même message : l'un « encode », l'autre « décode », de façon quasi mécanique pour ainsi dire.

Cette conception simpliste et binaire fait que le traducteur est perçu comme un simple « décodeur » du message original et un « ré-encodeur » du message final. Il doit se contenter de relayer le message en apportant le minimum de modifications, c'est-à-dire celles qui servent uniquement à « prédire » le sens dans la langue cible.

Cette idée de la communication est appliquée à la traduction pour la première fois par Nida dans *Toward a Science of Translating* (1964).

Celui-ci propose de concentrer le travail du traducteur sur les « informations non prédictibles » entre deux langues. Le traducteur aurait ainsi pour tâche principale de « compenser » le bas niveau de prédictibilité de certains messages (Nida 1964 : 120). Cette « compensation » peut être requise pour des raisons linguistiques telles que l'existence d'un ordre des mots inhabituel ou d'une expression peu familière. Elle peut l'être également pour des raisons culturelles telles que l'absence de certaines notions, genres textuels ou mêmes objets de la vie courante.

Communication et discours

La prise en compte des fonctions du langage décrites par Jakobson et l'étude du discours ont été à l'origine du développement de plusieurs courants communicationnels qui vont être mis à profit pour enrichir la réflexion traductologique.

Ainsi, dans *Discourse and the Translator* (1990), Basil Hatim et Ian Mason affichent clairement leur objectif : contribuer à réduire le fossé qui sépare depuis trop longtemps la théorie et la pratique de la traduction. Ils s'inspirent en particulier des sciences de la communication : « L'objet central de ce livre est la traduction envisagée comme un processus de communication qui a lieu à l'intérieur d'un contexte social » (Hatim et Mason 1990 : 20).

Leur constat de départ relève de l'évidence : « Les aides aux traducteurs sont en constante amélioration, mais les problèmes de base qu'affrontent les traducteurs tout le temps dans leur travail demeurent les mêmes » (Hatim et Mason 1990 : 21).

Ils résument ces « problèmes de base » en trois niveaux distincts :

- 1) La compréhension du texte source : (a) le découpage du texte (grammaire et lexique) ; (b) l'accès aux connaissances spécialisées ; (c) l'accès au sens intentionnel.
- 2) Le transfert du sens : (a) relayer le sens lexical ; (b) relayer le sens grammatical ; (c) relayer le sens rhétorique, y compris le sens implicite ou inférable par les lecteurs potentiels.
- 3) L'évaluation du texte cible : (a) la lisibilité ; (b) la conformité aux conventions génériques et discursives de la langue cible ; (c) l'adéquation de la traduction à l'objectif spécifié.

Dans le cadre de ce bilan descriptif, ils insistent sur la prépondérance des critères pragmatiques dans la traduction, en donnant comme exemple le type du discours de départ et l'effet sur le lecteur d'arrivée. Cela leur permet de conclure à l'impossibilité de résoudre le duel entre « traduction littérale » et « traduction libre ». Mais ils estiment que les récentes contributions issues de diverses disciplines permettent désormais d'envisager la traduction de façon plus globale et plus concrète.

Ainsi, ils envisagent la traduction comme « discours communicatif » et le texte à traduire comme une « transaction communicative », c'est-à-dire comme « le résultat de choix motivés ».

Partant de cette conception, ils élaborent un modèle de communication appliquée qui « implique le lecteur dans une reconstruction du contexte à travers une analyse de ce qui se passe (le domaine), de l'identité des participants (les actants), et du médium choisi pour relayer le message (le mode) » (Hatim et Mason 1990 : 55).

Fonctions du langage et fonctions de la traduction

Les fonctions que peut remplir le langage humain ont été longuement étudiées. L'une des premières classifications est l'œuvre de Bühler (1934) qui définit trois fonctions principales : 1) la représentation des objets et des phénomènes ; 2) l'attitude du producteur du texte à l'égard de ces objets et phénomènes ; 3) l'adresse de l'auteur au récepteur du texte.

Cette classification a servi de point de départ à la typologie textuelle de Reiss (1976) qui distingue, pour la traduction, trois types de textes : informatifs, expressifs, et opérationnels. Chacun de ces types requiert, selon elle, des compétences particulières chez le traducteur et des stratégies de traduction spécifiques. Malgré son intérêt, cette conception a reçu deux objections : d'une part, la fonction textuelle ne se confond pas avec la fonction langagière (Roberts 1992) et d'autre part, les textes possèdent rarement une seule fonction unique et indiscutable ; ils affichent en général plusieurs fonctions en même temps (Hatim et Mason 1990).

D'ailleurs, la plus connue des classifications de fonctions, celle de Jakobson (1960), insiste sur ce point. Celui-ci distingue six fonctions de communication langagière : 1) la fonction « émotive » concerne l'expression des désirs et des états mentaux ; 2) la fonction « référentielle » concerne les indications contextuelles qui renvoient au monde environnant ; 3) la fonction « conative » concerne l'action dirigée vers le récepteur ; 4) la fonction « poétique » concerne la forme esthétique du message en soi ; 5) la fonction « phatique » concerne les éléments interactionnels du message (pour commencer ou interrompre une conversation par exemple) ; 6) la fonction « métalinguistique » concerne le commentaire porté sur le langage (en d'autres termes, autrement dit, c'est-à-dire, etc.).

Les tenants de l'approche communicationnelle estiment que ces fonctions sont primordiales pour comprendre le sens du message, qu'elles varient d'une langue à l'autre, et qu'à chaque fonction correspond une manière spécifique de traduire.

C'est sur ce modèle tripartite qu'ils s'appuient pour distinguer trois dimensions contextuelles : communicative, pragmatique et sémiotique.

« La dimension communicative est un aspect du contexte qui englobe toutes les variables relatives au domaine, aux actants et au mode » ;

« La dimension pragmatique est un aspect du contexte qui régule l'intentionnalité » ;

« La dimension sémiotique est un aspect du contexte qui régule les relations sémiotiques entre les textes » (Hatim et Mason 1990 : 65).

Cette analyse conduit naturellement les auteurs à envisager le traducteur avant tout comme un « communicateur » (Hatim et Mason 1997).

L'approche pragmatique

La pragmatique est l'étude du langage du point de vue de sa « praxis », c'est-à-dire des finalités et des conditions de son utilisation. Son champ d'investigation privilégié concerne les actes de langage, c'est-à-dire les expressions impliquant une action telles que les ordres, les requêtes, les excuses ou encore les compliments ; bref, toute expression langagière qui produit un effet.

Le linguiste Austin a étudié ces actes de langage dans un ouvrage au titre explicite en anglais, *How to Do Things with Words* (1962), et traduit en français sous le titre non moins expressif : *Quand dire, c'est faire !* Par exemple, lorsque le juge dit « la séance est levée », il ne s'agit pas simplement d'une phrase anodine, mais le simple fait de la prononcer implique que la séance est effectivement et instantanément levée (effet immédiat). Il en va de même d'expressions telles que : « Je vous félicite », « je m'ennuie », etc.

Pour décrire ce type d'expressions, Austin a défini trois catégories d'actes de langage (locutions, illocutions, perlocutions) qui ont été mises à profit pour l'étude du processus de traduction et d'interprétation. Baker (1992) a exploité cette approche qui vise à produire

dans la langue cible des actes « locutoires » et « illocutoires », ayant la même force « perlocutoire » que ceux de la langue source. Hickey (1998) a également appliqué cette approche à la traduction, mais de façon plus systématique et sur une échelle plus large.

L'intérêt principal de l'approche pragmatique pour la traductologie est qu'elle permet de mettre en relief les éléments les plus saillants de la communication dans un texte ou dans un discours particulier. Grâce à cette approche, le traducteur acquiert une conscience de l'importance du sens perçu par l'interlocuteur, qui peut être différent du sens linguistique apparent. Ce sens perçu est le résultat d'une séquence appréhendée globalement dans un texte. Cela signifie que le processus de traduction dépend largement du type textuel concerné, car le sens de la séquence en est tributaire : la même séquence peut être comprise et reçue différemment selon qu'elle appartient à un texte de type argumentatif ou simplement informatif.

Dans cette perspective, Grice (1975) a démontré que la communication langagière pouvait contenir un implicite discursif susceptible d'influer sur le sens du message transmis au sein d'une même langue. Aussi, le traducteur – ou l'interprète – doit non seulement déceler ce sens implicite dans la langue source, mais aussi se poser la question de son explicitation dans la langue cible. Cela est crucial pour les langues qui appartiennent à des aires culturelles éloignées, parce qu'elles utilisent des procédés d'implication et d'explicitation différents. Par exemple, Hatim et Mason (1990 et 1997) ont analysé cet aspect pour le couple arabe-anglais : ils montrent clairement l'existence de structures discursives spécifiques à chaque langue et incontournables lors de la traduction.

Bref, l'approche pragmatique est utile au traducteur pour réfléchir sur sa pratique, mais elle n'est pas applicable à tous les types de textes ni à tous les genres de discours. Elle concerne une certaine catégorie de situations qui peuvent, de surcroît, être gérées suivant le paradigme général de la communication ou de la cognition.

8. LES APPROCHES COGNITIVES

Les sciences cognitives s'intéressent aux processus mentaux qui sont mis en œuvre dans les différentes activités humaines. De ce point de vue, la traduction est envisagée comme un processus de compréhension et de reformulation du sens entre deux langues, intégrant un traitement particulier de l'information.

Partant du principe que la traduction met un humain (le traducteur ou le bilingue) en contact avec des langues (source et cible), il fallait recourir à une discipline qui puisse aborder à la fois la psychologie de l'humain et le fonctionnement du langage. C'est pourquoi, la discipline phare qui illustre aujourd'hui l'approche cognitive est la psycholinguistique. Celle-ci étudie la manière de communiquer et de gérer les informations par un être humain au sein d'une langue, et postule que la traduction / interprétation est une forme de communication bilingue.

À partir de ce postulat, la psycholinguistique envisage les processus mentaux qui permettent le passage d'une langue à l'autre, sous leurs formes les plus variées : de l'écrit en langue source vers l'écrit en langue cible (traduction écrite), de l'écrit vers l'oral (traduction à vue), de l'oral vers l'écrit et de l'oral vers l'oral (interprétation consécutive et simultanée).

D'un point de vue psycholinguistique, ces formes de traduction engagent quelques activités mentales de base (lire, écouter, écrire, parler), qui sont soumises à des contraintes spécifiques et qui utilisent des ressources cognitives particulières lors de la traduction. Ainsi par exemple, l'interprète de conférence doit écouter et parler « en temps réel » pour ainsi dire, mais cette contrainte temporelle ne pèse pas de la même façon sur le traducteur de l'écrit, même s'il doit – selon les normes de l'ONU – produire six pages de traduction par jour et 300 mots environ par heure. Bref, chaque forme de traduction et d'interprétation possède ses contraintes propres.

Ces contraintes apparaissent d'autant plus clairement lorsque l'on compare la communi-

cation dans une seule langue à la communication multilingue. Ainsi, le traducteur ne lit pas simplement pour comprendre le texte, mais pour déceler les éléments pertinents pour le transfert ; il ne prend pas note dans la consécutive pour ses études futures mais pour rendre le discours qui vient d'être prononcé. De même, l'interprète n'écoute pas pour le plaisir mais doit traduire les discours qu'il écoute, qu'ils lui plaisent ou qu'ils l'ennuient ; il doit mobiliser ses connaissances et sa concentration même lorsque le sujet lui est inconnu ou indigeste. Enfin, qu'ils soient récepteurs ou émetteurs du message, les interprètes et les traducteurs doivent savoir contrôler leurs émotions et leurs réactions en contexte professionnel.

L'approche cognitive de ces phénomènes peut être résumée en quelques axes :

1) L'analyse du processus de traduction : la question de savoir par quelles phases passe le traducteur ou l'interprète, lorsqu'il traduit à l'écrit ou à l'oral, a reçu des réponses variées. Certains chercheurs réduisent le processus d'interprétation à deux étapes principales (compréhension puis reformulation), d'autres y voient trois phases distinctes en ajoutant l'étape de la « mémorisation » (Gile 1995).

En ce qui concerne la traduction, l'analyse du processus distingue en général trois étapes (analyse, synthèse, révision) mais la nature et l'importance relative de chaque étape sont débattues par les spécialistes : l'analyse est-elle davantage micro- ou macro-textuelle ? Se fait-elle de « bas en haut » (bottom up) ou bien de « haut en bas » (top down) ? La synthèse est-elle partie intégrante de la révision ? La révision est-elle simplement formelle ? etc.

D'un point de vue cognitif, ces questionnements concernant le processus de traduction ont été classés sous le chapitre plus général de la « résolution de problèmes » ou des « stratégies de traduction ». L'idée de départ est que le traducteur, comme d'autres sujets chargés du traitement cognitif des textes, est

- 3) La question de « l'équivalence » est au cœur de la réflexion traductologique. Quels sont les auteurs qui s'y sont particulièrement intéressés et qu'est-ce qui les différencie ?
- 4) En quoi la réflexion sur le « discours » a-t-elle influencé les traductologues ?
- 5) La majorité des théoriciens contemporains s'accordent sur un point : en traduction, le « sens » doit l'emporter sur la forme. Expliquez les raisons de cette préférence.
- 6) Pour certains théoriciens, traduire serait « impossible ». Expliquez les arguments qu'ils avancent pour appuyer cette opinion.
- 7) La notion de « communication » a beaucoup influencé les traductologues contemporains. Expliquez comment.

CHAPITRE 4

Les théories de la traduction

À côté des approches qui désignent une orientation générale des études à partir d'un point de vue disciplinaire particulier (linguistique, sémiotique, pragmatique, communicationnel...), on trouve un certain nombre de théories spécifiques à la traduction. Les « théories » de la traduction sont des constructions conceptuelles qui servent à décrire, à expliquer ou à modéliser le texte traduit ou le processus de traduction. Même si ces théories peuvent être issues de cadres conceptuels existants, elles présentent la particularité

d'être exclusives, c'est-à-dire de proposer une réflexion centrée uniquement sur la traduction. À l'inverse des approches qui tendent à rattacher la traduction à des disciplines instituées, ces théories veulent renforcer l'autonomie et l'indépendance de la traductologie. Il n'en demeure pas moins que la nature même de la traduction en fait le champ par excellence des études interdisciplinaires. Nous présentons ci-après les principales théories connues de la traduction.

1. LA THÉORIE INTERPRÉTATIVE

La théorie interprétative de la traduction est connue sous la dénomination de « l'École de Paris » parce qu'elle a été développée au sein de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT, Paris). On la doit essentiellement à Danica Seleskovitch et Marianne Lederer, mais elle compte aujourd'hui de nombreux adeptes et promoteurs en particulier dans le monde francophone.

À l'origine de cette théorie se trouve la pratique professionnelle de Danica Seleskovitch, qui s'est appuyée sur son expérience en tant qu'interprète de conférence pour mettre au point un modèle de traduction en trois temps : interprétation, déverbalisation, réexpression.

Ce modèle emprunte ses postulats théoriques aussi bien à la psychologie qu'aux sciences cognitives de son époque, avec un intérêt particulier pour le processus mental de la traduction.

La préoccupation centrale de la théorie interprétative est la question du « sens ». Celui-ci est de nature « non verbale » parce qu'il concerne aussi bien ce que le locuteur a dit (l'explicite) que ce qu'il a tu (l'implicite). Pour saisir ce « sens », le traducteur doit posséder un « bagage cognitif » qui englobe la connaissance du monde, la saisie du contexte et la compréhension du « vouloir-dire » de l'auteur. À défaut de posséder ce bagage, il sera confronté au problème épineux de l'ambiguïté et de la multiplicité des interprétations, lequel problème risque de paralyser son élan de traduction.

Pour Seleskovitch, il s'agit avant tout d'un questionnement de la « perception » : d'une part, la perception de l'outil linguistique (interne) et d'autre part, la perception de la réalité (externe). Cela signifie que le processus de traduction n'est pas direct, mais passe nécessairement par une étape intermédiaire, celle du sens qu'il faut déverbaliser. C'est un

processus dynamique de compréhension puis de réexpression des idées.

Dans le prolongement de Seleskovitch, Jean Delisle (1980) a formulé une version plus détaillée et plus didactique de la théorie interprétative de la traduction, en ayant recours à l'analyse du discours et à la linguistique textuelle. Il a étudié en particulier l'étape de conceptualisation dans le processus de transfert interlinguistique. Pour lui, le processus de traduction se déploie en trois temps.

D'abord, la phase de « compréhension », qui consiste à décoder le texte source en analysant les relations sémantiques entre les mots et en déterminant le contenu conceptuel par le biais du contexte.

Ensuite, la phase de « reformulation », qui implique la re-verbalisation des concepts du texte source dans une autre langue, en ayant recours au raisonnement et aux associations d'idées.

Enfin, la phase de « vérification », qui vise à valider les choix faits par le traducteur en procédant à une analyse qualitative des équivalents, à la manière d'une rétro-traduction.

Dans *La Traduction aujourd'hui* (1994), Lederer intègre ces idées et présente une vue générale qui permet de saisir les tenants et les aboutissants du « modèle interprétatif ».

Trois postulats essentiels sont à la base du modèle (Lederer 1994 : 9-15) :

- 1) « tout est interprétation » ;
- 2) « on ne peut pas traduire sans interpréter » ;
- 3) « la recherche du sens et sa réexpression sont le dénominateur commun à toutes les traductions ».

À partir de ces postulats, Lederer (1994 : 11) résume les principaux acquis de la théorie interprétative de la traduction : « La théorie interprétative [...] a établi que le processus [de traduction] consistait à comprendre le texte original, à déverbaliser sa forme linguistique et à exprimer dans une autre langue les idées comprises et les sentiments ressentis. »

On le voit : il s'agit d'un modèle interprétatif qui se déploie en trois temps et dont l'originalité réside principalement dans la seconde phase, dite de « déverbalisation », étape fondamentale s'il en est dans le processus de traduction.

Par son dynamisme, ce modèle constitue une remise en cause des approches traditionnelles fondées sur la distinction d'une étape de compréhension dans la langue source, à laquelle succède une étape d'expression dans la langue cible : « Défini de façon sommaire, l'acte de traduire consiste à « comprendre » un « texte », puis en une deuxième étape, à réexprimer ce « texte » dans une autre langue » (Lederer 1994 : 13).

Interpréter le sens d'un texte exige de préciser le niveau auquel on se situe : « Il faut dès le départ faire le partage entre la langue, sa mise en phrases, et le texte ; car si l'on peut « traduire » à chacun de ces niveaux, l'opération de traduction n'est pas la même selon que l'on traduit des mots, des phrases ou des textes » (Lederer 1994 : 13).

Cette distinction (mots, phrases, textes) amène l'École de Paris à distinguer deux types de traduction : « J'englobe sous l'appellation traduction linguistique la traduction de mots et la traduction de phrases hors contexte, et je dénomme traduction interprétative, ou traduction tout court, la traduction des textes » (Lederer 1994 : 15).

Pour Lederer, la véritable traduction n'est concevable que par rapport aux textes, c'est-à-dire dans le cadre d'un discours et en fonction d'un contexte : « La traduction interprétative est une traduction par équivalences, la traduction linguistique est une traduction par correspondances [...] la différence essentielle entre équivalences et correspondances : les premières s'établissent entre textes, les secondes entre des éléments linguistiques » (Lederer 1994 : 51).

Ces précisions terminologiques constituent un aspect essentiel de la théorie interprétative de la traduction. Lederer définit de façon rigoureuse les outils conceptuels qui lui permettent de penser le processus de

traduction : le « sens » et le « vouloir-dire » occupent une place centrale dans son modèle : « Le sens d'une phrase c'est ce qu'un auteur veut délibérément exprimer, ce n'est pas la raison pour laquelle il parle, les causes ou les conséquences de ce qu'il dit » (Seleskovitch). En conséquence, « La théorie interprétative de la traduction, corroborée par l'expérience, pose que ce sont les désignations des « choses » qui doivent être

réexprimées ». Lederer (1994 : 90) ajoute en note : « De nos jours, on dit plus volontiers « référent » que « chose » ».

En somme, la théorie interprétative de la traduction est cibliste en ce sens qu'elle accorde une attention particulière au lecteur cible, à l'intelligibilité de la traduction produite et à son acceptabilité dans la culture d'accueil.

2. LA THÉORIE DE L'ACTION

La théorie actionnelle de la traduction a été développée en Allemagne par Justa Holz-Mänttari (1984). Dans le cadre de cette théorie, la traduction est envisagée avant tout comme un processus de communication interculturelle visant à produire des textes appropriés à des situations spécifiques et à des contextes professionnels. Elle est considérée de ce fait comme un simple outil d'interaction entre des experts et des clients.

Pour développer cette conception toute pragmatique de la traduction, Holz-Mänttari s'est appuyée sur la théorie de l'action et, dans une large mesure, sur la théorie de la communication. Elle a pu ainsi mettre en évidence les difficultés culturelles que le traducteur doit surmonter lorsqu'il intervient dans certains contextes professionnels.

L'objectif premier de la théorie actionnelle est de promouvoir une traduction fonctionnelle permettant de réduire les obstacles culturels qui empêchent la communication de se faire de façon efficace. Pour y parvenir, Holz-Mänttari (1984 : 139) préconise tout d'abord une analyse minimale du texte source qui se limite à « la construction et la fonction ». Pour elle, le texte source est un simple outil pour la mise en œuvre des fonctions de la communication interculturelle. Il n'a pas de valeur intrinsèque et est totalement tributaire de l'objectif communicationnel que se fixe le traducteur. La principale préoccupation de ce dernier doit être le message qui doit être transmis au client et exclusivement ce message. Avant de décider de l'équivalence à employer, le traducteur

doit penser le message dans la culture cible et évaluer à quel point le thème est acceptable dans le contexte culturel visé.

Dans cette perspective, l'idée de « profil textuel » joue un rôle central chez Holz-Mänttari. Ce « profil » est défini relativement à la fonction du texte dans les cadres génériques existant dans la langue source et dans la langue cible.

De ce point de vue, le traducteur apparaît comme le chaînon principal qui relie l'émetteur original du message à son récepteur final. Il est l'interlocuteur privilégié du client, envers lequel il a d'ailleurs une responsabilité éthique majeure. Holz-Mänttari (1986 : 363) explique longuement les qualités professionnelles requises et les éléments de formation nécessaires pour développer ces qualités.

Ainsi conçue, la théorie actionnelle de la traduction est, en réalité, un simple cadre de production des textes professionnels en mode multilingue. L'action du traducteur est définie en référence à sa fonction et à son but. Le texte source est envisagé comme un contenant de composants communicationnels, et le produit final est évalué en référence au critère de la fonctionnalité. Un cahier des charges précis définit d'ailleurs les spécifications du produit qu'est la traduction finale ; autrement dit, le but de la communication, le mode de réalisation, la rémunération prévue, les délais imposés, etc.

Bref, la fonction détermine l'ensemble du travail du traducteur. Celui-ci doit l'envisager d'une part, par rapport aux besoins humains dans la situation de communication visée et d'autre part, par rapport aux rôles sociaux dans la culture d'arrivée. Holz-Mänttari (1984 : 17) distingue au moins sept rôles en fonction des situations : l'initiateur de la traduction, le commanditaire, le producteur du texte source, le traducteur, l'apporteur du texte cible, le récepteur final, le diffuseur.

Dans la succession de ces rôles, le traducteur est considéré comme un simple « transmetteur de messages » : il doit produire une communication particulière, à un moment donné et suivant un but précis. Mais il doit agir en tant qu'expert en interculturalité en conseillant le client commanditaire et, au besoin, en négociant avec lui le meilleur moyen d'atteindre son but.

Selon Holz-Mänttari, le traducteur doit prendre toutes les mesures qu'il juge utiles pour surmonter les obstacles culturels qui empêchent d'atteindre le but recherché. De plus, il se doit de négocier avec le commanditaire le moment opportun ainsi que les conditions les plus favorables pour diffuser sa traduction. Bref, le traducteur est responsable du succès comme de l'échec de la communication dans la culture cible, et Holz-Mänttari estime que ces exigences sont valables pour tous les types de produits culturels.

La traduction apparaît ainsi comme une activité téléologique prise dans un faisceau complexe d'actions et tributaire d'un objectif de communication global. Holz-Mänttari ne se

contente pas d'intégrer les éléments traditionnels qui entrent dans la définition de la traduction, tels que l'unité de traduction, le texte source ou le genre discursif ; elle prend en considération tous les composants de la communication interculturelle, en particulier le processus de production des textes dans chaque langue, le rôle de l'expert et la culture spécifique de chaque client.

Ainsi par exemple, la théorie actionnelle de la traduction préconise le remplacement d'éléments culturels du texte source par d'autres éléments plus appropriés à la culture cible, même s'ils paraissent éloignés des éléments originaux. L'essentiel est de parvenir au même but recherché dans le cadre de la communication interculturelle. C'est l'action seule qui détermine, en définitive, la nature et les modalités de la traduction.

Cette approche quelque peu radicale a été critiquée par plusieurs traductologues, y compris parmi les tenants de l'approche fonctionnelle comme Nord (1991 : 28). Ils lui reprochent notamment son déphasage par rapport à la réalité d'exercice du métier de traducteur qui ne peut pas toujours décider de tout. De plus, certains traductologues comme Newmark (1991 : 106) ont reproché à Holz-Mänttari le caractère jargonneux de son approche trop orientée vers le business et les relations publiques, alors que ce domaine ne représente qu'un aspect mineur de l'activité. Bref, la théorie actionnelle de la traduction a le mérite d'avoir mis au centre du processus les concepts d'action et de fonction, mais elle est loin d'avoir épuisé la nature protéiforme de la traduction.

3. LA THÉORIE DU SKOPOS

Le mot grec « *skopos* » signifie la visée, le but ou la finalité. Il est employé en traductologie pour désigner la théorie initiée en Allemagne par Hans Vermeer à la fin des années 1970. Parmi ses promoteurs, on trouve également Christiane Nord (1988) et Margaret Ammann (1990).

Du point de vue conceptuel, la théorie du *skopos* s'inscrit dans le même cadre épisté-

mologique que la théorie actionnelle de la traduction, en ce sens qu'elle s'intéresse avant tout aux textes pragmatiques et à leurs fonctions dans la culture cible. Ainsi, la traduction est envisagée comme une activité humaine particulière (le transfert symbolique), ayant une finalité précise (le *skopos*) et un produit final qui lui est spécifique (le *translatum* ou le *translat*).

Vermeer (1978) est parti du postulat que les méthodes et les stratégies de traduction sont déterminées essentiellement par le but ou la finalité du texte à traduire. La traduction se fait, par conséquent, en fonction du *skopos*. D'où le qualificatif de « fonctionnelle » accolé à cette théorie. Mais il ne s'agit pas ici de la fonction assignée par l'auteur original du texte source ; bien au contraire, il s'agit d'une fonction prospective rattachée au texte cible et tributaire du commanditaire de la traduction. En d'autres termes, c'est le client qui fixe un but au traducteur en fonction de ses besoins et de sa stratégie de communication.

Mais cela ne se fait pas en dehors de tout cadre méthodologique. Le traducteur doit respecter deux règles principales : l'une intratextuelle, l'autre intertextuelle. D'une part, la « règle de cohérence » qui stipule que le texte cible (*translatum*) doit être suffisamment cohérent en interne pour être correctement appréhendé par le public cible, comme une partie de son monde de référence. D'autre part, la « règle de fidélité » qui stipule que le texte cible doit maintenir un lien suffisant avec le texte source pour ne pas paraître comme une traduction trop libre.

Ces règles semblent trop générales et trop vagues. Aussi, grâce à l'apport de Katharina Reiss (1984), Vermeer parvient non seulement à préciser le fonctionnement de sa théorie mais aussi à élargir son cadre d'étude pour englober des cas pratiques et des phénomènes spécifiques qui n'étaient pas pris en compte jusque-là.

Il a intégré, en particulier, la problématique typologique de Reiss. Si le traducteur parvient à rattacher le texte source à un type textuel ou à un genre discursif, cela l'aidera à mieux résoudre les problèmes qui se poseront à lui dans le processus de traduction. Dans cette perspective, Vermeer prend en considération les types de textes définis par Reiss (informatifs, expressifs, opérationnels) pour mieux préciser les fonctions qu'il convient de préserver lors du transfert.

Ainsi, le texte source est désormais conçu comme une « offre d'information » faite par un

producteur d'une langue A à l'attention d'un récepteur de la même culture. Dès lors, la traduction est envisagée comme une « offre secondaire » d'information, puisqu'elle est censée transmettre plus ou moins la même information, mais à des récepteurs de langue et de culture différentes. Dans cette optique, la sélection des informations et le but de la communication ne sont pas fixés au hasard ; ils dépendent des besoins et des attentes des récepteurs ciblés dans la culture d'accueil. C'est le *skopos* du texte.

Ce *skopos* peut être identique ou différent entre les deux langues concernées : s'il demeure identique, Vermeer et Reiss parlent de « permanence fonctionnelle » ; s'il varie, ils parlent de « variance fonctionnelle ». Dans un cas, le principe de la traduction est la cohérence intertextuelle ; dans l'autre, l'adéquation au *skopos*.

La nouveauté de l'approche consiste dans le fait qu'elle laisse au traducteur le soin de décider quel statut accorder au texte source. En fonction du *skopos*, l'original peut être un simple point de départ pour une adaptation ou bien un modèle littéraire à transposer fidèlement. Cela signifie qu'un même texte peut avoir plusieurs traductions acceptables parce que chacune répond à un *skopos* particulier. En bref, le *skopos* est le critère d'évaluation, et sans *skopos*, il n'est point de traduction valide.

Cette position extrême a été critiquée parce qu'elle rompt le lien originel existant entre le texte source et le texte cible au profit exclusif de la relation *translatum-skopos*. Snell-Hornby (1990 : 84) estime que les textes littéraires – contrairement aux textes pragmatiques – ne peuvent être traduits seulement en fonction du *skopos* : pour elle, la situation et la fonction de la littérature dépassent largement le cadre pragmatique délimité par Vermeer et Reiss.

De plus, Newmark (1991 : 106) critique la simplification excessive du processus de traduction et la mise en relief du *skopos* au détriment du sens en général.

Enfin, Chesterman (1994 : 153) fait remarquer que la focalisation sur le skopos peut conduire à des choix inappropriés sur d'autres plans : le traducteur peut forcer ses choix lexicaux, syntaxiques ou stylistiques, uniquement pour « coller » à son skopos.

Malgré ces quelques critiques, la théorie de Vermeer demeure l'un des cadres conceptuels les plus cohérents et les plus influents de la traductologie.

4. LA THÉORIE DU JEU

La théorie du jeu a été mise au point par le mathématicien John von Neumann pour décrire les relations d'intérêt conflictuelles qui ont un fondement rationnel. L'idée est de trouver la meilleure stratégie d'action dans une situation donnée, afin d'optimiser les gains et de minimiser les pertes : c'est la « stratégie minimax ». Cette théorie a été successivement appliquée à divers champs d'activité humaine, dont l'activité de traduction.

C'est l'idée d'optimisation qui a retenu l'attention des traductologues : comment aider le traducteur à optimiser le processus de décision sans perdre trop de temps ? Levy (1967) estime que la théorie du jeu peut y contribuer grandement : « La théorie de la traduction a tendance à être normative : elle vise à apprendre aux traducteurs les solutions optimales. Mais le travail effectif du traducteur est pragmatique : celui-ci a recours à la solution qui offre le maximum d'effet en fournissant le minimum d'effort. En d'autres termes, il [le traducteur] recourt intuitivement à la stratégie minimax. »

Pour illustrer son approche, Levy définit la traduction comme une « situation » dans laquelle le traducteur choisit parmi des « instructions », c'est-à-dire des choix sémantiques et syntaxiques possibles afin d'atteindre la solution optimale.

Gorlée (1993) adopte la même approche mais en partant de postulats théoriques différents. S'inspirant de la notion de « jeu de langage » élaborée par Wittgenstein dans son *Tractatus Logico-Philosophicus*, elle entreprend l'étude de ce qu'elle appelle « le jeu de la traduction ». La traduction est comparée à un puzzle puis à un jeu d'échecs : « Le jeu de la traduction est un jeu de décision personnelle fondé sur des

choix rationnels et réglés entre des solutions alternatives » (Gorlée 1993 : 73).

La comparaison avec le jeu se justifie, pour Gorlée, par le fait qu'un jeu a toujours pour but de trouver la solution la plus adéquate en fonction de règles instituées pour le jeu en question. Ce rapprochement permet de mettre en lumière la dimension générique de la traduction. Comme le jeu, celle-ci présente une part d'imprécision qui possède à la fois des avantages et des inconvénients. Par exemple, l'analogie avec le jeu d'échecs permet de mettre en parallèle les règles qui le régissent avec celles qui déterminent le langage. Mais en traduction, il ne s'agit pas de « gagner » ni de « perdre » au jeu, mais de « réussir » ou d'« échouer » à trouver la solution optimale (Gorlée 1993 : 75).

Ce faisant, la théorie du jeu ne prend pas en considération les facteurs émotionnels, psychologiques et idéologiques qui peuvent interférer dans le processus de traduction, en particulier pour certains types de textes. Elle ne prend pas non plus en compte les lacunes de formation et d'information qui peuvent affecter le traducteur ou le texte. Bref, il s'agit d'une approche formelle et idéalisée de la traduction qui ne tient pas compte des contraintes, parfois aléatoires, de la réalité professionnelle.

Par ailleurs, ce qui rend problématique l'application de la théorie du jeu à la traduction, c'est l'absence de la dimension ludique (le « jeu » justement). Il est évident que la préoccupation stratégique rend illusoire le plaisir que le traducteur ou le lecteur peut tirer d'un éventuel « jeu de la traduction ». Si l'objectif est de rechercher systématiquement la solution optimale, il est plus pertinent de restreindre cette approche à la traduction pragmatique en limi-

tant ses modalités à certains types de textes spécialisés.

Enfin, le concept central de « stratégie » n'est pas applicable tel quel à la traduction pour la simple raison que le traducteur ne maîtrise pas la totalité du processus. Par exemple, il n'est pas l'auteur du texte source, et ce contenu original lui échappe totalement. Il n'est

pas non plus le seul récepteur du texte traduit et l'interprétation de la traduction lui échappe en grande partie puisque chaque public se l'approprie à sa manière et suivant sa culture. Tout cela fait qu'il ne peut pas fixer une stratégie globale et l'appliquer rigoureusement, sans tenir compte des paramètres influents dans le système d'accueil.

5. LA THÉORIE DU POLYSYSTÈME

La théorie du polysystème désigne le cadre conceptuel développé dans les années 1970-1980 par Itamar Even-Zohar. Celui-ci est parti du concept de « système » initié par les formalistes russes tel que Tynjanov (1929) et l'a appliqué à l'étude de la littérature considérée comme un « système de systèmes », l'objectif étant d'analyser et de décrire le fonctionnement et l'évolution des systèmes littéraires en prenant comme exemple la littérature traduite en hébreu.

Par « polysystème », Even-Zohar (1990) désigne un ensemble hétérogène et hiérarchisé de systèmes qui interagissent de façon dynamique au sein d'un système englobant (le polysystème). Ainsi, la littérature traduite ne serait qu'un niveau parmi d'autres au sein du système littéraire, lequel est inclus dans le système artistique en général, mais ce dernier fait également partie intégrante du système religieux ou encore politique. Bref, il s'agit d'un polysystème ayant des racines socioculturelles.

Au sein de ce polysystème, l'idée centrale est celle de la concurrence qui existe entre les différents niveaux ou « strates » de système. Il y a ainsi une tension permanente entre le centre et la périphérie du système, c'est-à-dire entre les genres littéraires dominants à un moment donné et ceux qui tendent à l'être. Car le polysystème littéraire regroupe aussi bien les œuvres majeures que les types textuels moins canoniques tels que les contes pour enfants ou les romans policiers traduits.

Even-Zohar analyse cette compétition entre formes littéraires en termes de principes « premiers » et de principes « secondaires » : les uns sont innovateurs, les autres sont conservateurs. Ainsi, quand une forme littéraire « première » accède au centre du système, elle tend à devenir de plus en plus figée et conservatrice, jusqu'à se faire évincer par une forme « secondaire », plus dynamique et plus novatrice, et ainsi de suite.

Appliquée aux œuvres traduites, la théorie du polysystème s'est intéressée à deux aspects : d'une part, le rôle que joue la littérature traduite au sein d'un système littéraire particulier ; et d'autre part, les implications de l'idée de polysystème sur les études traductologiques en général.

Concernant le premier aspect, Even-Zohar estime que les traducteurs ont tendance à se plier aux « normes » du système littéraire d'accueil, tant au niveau de la sélection des œuvres que de leur reformulation / écriture des traductions.

La littérature traduite occupe en général une position périphérique dans le système d'accueil, mais le degré d'éloignement du centre est variable selon les systèmes. Even-Zohar identifie trois types de situations :

- 1) La première est celle des « jeunes littératures » en formation : dans ce cas, la littérature traduite tend à jouer un rôle important comme porteuse d'innovations et de repères de comparaison.

- 2) La seconde est celle des littératures nationales « périphériques » : dans ce cas, la littérature traduite tend à occuper une place centrale parce qu'elle émane d'une nation plus puissante et plus influente. Cela est valable aussi bien dans le domaine francophone qu'anglophone ou hispanophone.
- 3) La troisième est celle des littératures « en crise » : dans ce cas, la littérature traduite tend à occuper le vide laissé par les auteurs nationaux et à devenir centrale dans le champ littéraire de la langue cible.

Dans tous les cas, il s'agit d'une prise de pouvoir imprévisible et évolutive, car la littérature traduite est tributaire de la position des autres formes au sein du polysystème. Even-Zohar (1990 : 51) insiste sur ce point : « La traduction ne constitue plus un phénomène dont la nature et les frontières sont fixées une fois pour toutes, mais une activité tributaire des relations internes à un système culturel particulier. »

La théorie du polysystème conduit ainsi à considérer la traduction comme un sous-système dépendant du cadre culturel général de la société d'accueil. Elle n'est pas un système autonome ayant sa propre logique, mais elle est soumise aux interactions des autres systèmes en présence.

Cette conception de la traduction possède plusieurs implications théoriques et pratiques :

- 1) Le processus de traduction n'est pas envisagé comme un transfert inter-langues mais inter-systèmes. Cela signifie que la traduction s'inscrit dans un contexte socioculturel plus large et qu'il faut tenir compte de cet hyper-contexte lors du transfert.
- 2) Le texte / l'œuvre traduit(e) n'est pas analysé(e) en référence à la notion d'équivalence mais envisagé(e) en soi comme un objet autonome. Il/elle est une entité à part

entière qui s'inscrit dans le cadre général du système cible.

- 3) Les procédés de traduction ne sont pas analysés en fonction de chaque système linguistique, mais en fonction des « normes » spécifiques au contexte socio-culturel au sens large (genre littéraire, idéologie dominante, contexte politique).

Ces perspectives d'étude ont été développées par Gideon Toury (1995) dans le cadre de sa traductologie descriptive. Celui-ci s'est donné pour objectif principal de rendre compte des phénomènes traductologiques de façon systématique et dans un cadre théorique unifié.

Il définit la traduction en terme de transfert et établit que toute opération de transfert comprend d'une part « un invariant sous la transformation », et d'autre part « trois configurations basiques de relations » : 1) entre chacune des deux entités et le système dans lequel elles s'intègrent ; 2) entre les deux entités elles-mêmes ; 3) entre les systèmes respectifs » (Toury 1995 : 12).

Ces trois types de relations sont interdépendants et permettent de définir la traduction comme un transfert interlingual ou plus précisément intertextuel. Toury (1995 : 14) suggère, en s'inspirant des *Familienähnlichkeiten* de Wittgenstein, de « penser la traduction comme une classe de phénomènes dans laquelle les relations entre ses membres s'apparentent à celles au sein d'une famille ».

Bref, la théorie du polysystème sert à développer une traductologie analytique de nature systémique. Ainsi, elle s'inscrit dans le prolongement des approches traductologiques fortement ciblistes, parce qu'elle envisage la traduction de façon panoramique au sein des systèmes culturels d'accueil. Mais son analyse des rapports de force entre littératures nationales et étrangères revêt une coloration idéologique qui peut fausser la perception de la traduction en général.

6. FAITES LE POINT

Comparée à d'autres disciplines proches, la traductologie offre relativement peu de théories propres et bien établies. Dans ce chapitre, nous avons tenté de donner un aperçu des théories les plus connues et les plus influentes. Elles se distinguent essentiellement par l'aspect qu'elles privilégient dans la théorisation de la traduction. Ainsi, la théorie interprétative (École de Paris) insiste sur la prééminence du sens et de sa compréhension dans le processus de traduction. La théorie de l'action insiste sur le rôle central du traducteur comme acteur économique chargé de faire le lien entre le commanditaire et le client. La théorie du skopos part du postulat qu'il n'est point de traduction sans but précis et que la fonction du texte détermine la manière de le traduire. La théorie du jeu se focalise sur la dimension contractuelle de la traduction et insiste sur la nécessité de connaître et de maîtriser les « règles du jeu » avant de s'engager dans la traduction. Enfin, la théorie du polysystème voit la traduction comme une partie d'un tout plus englobant, le système littéraire dans son ensemble, et préconise la connaissance des « normes » qui régissent le système pour pouvoir assumer la mission de traduction dans tel ou tel polysystème.

On le voit, chacune de ces théories adopte un point de vue particulier et original, mais toutes ont le mérite d'avoir placé le processus de traduction ou le sujet traducteur au centre de leur réflexion. Elles ne s'intéressent pas prioritairement à la langue, ni au langage, ni aux signes, ni au texte, mais se focalisent sur les particularités de l'activité de traduction prise en elle-même et pour elle-même. Leur perspective est résolument et exclusivement traductologique. La plupart des auteurs de ces théories affirment d'ailleurs leur volonté d'autonomisation de la discipline et inventent, pour cela, des concepts et des méthodes propres à son développement.

Malgré le mérite indéniable de ces efforts, l'impact réel de ces théories demeure limité : d'une part, parce qu'elles sont peu connues des praticiens sur le terrain et d'autre part, parce qu'elles sont de nature explicative et ne fournissent pas aux traducteurs les méthodes auxquelles ils s'attendent. Du coup, la difficulté de leur mise en application immédiate a tendance à creuser davantage le fossé qui sépare la théorie de la pratique. Une didactique de la traduction à partir de ces théories reste à faire pour en montrer l'utilité à des traducteurs débutants ou confirmés qui recherchent souvent des « recettes » davantage que des explications abstraites.

7. POUR ALLER PLUS LOIN

- > Sur la théorie interprétative de la traduction :
Lederer M. (1994), *La Traduction aujourd'hui*, Paris : Hachette.
- > Sur la théorie du skopos :
Vermeer H.J. (2000), « Skopos and Commission in Translational Action », in Venuti (ed.), *The Translation Studies Reader*, London : Routledge, pp. 221-232.
- > Sur la théorie du polysystème :
Hermans, T. (1999), *Translation in Systems. Descriptive and Systemic Approaches Explained*, Manchester : St. Jerome Publishing.
Touy G. (1995), *Descriptive Translation Studies and Beyond*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.

8. TESTEZ VOS CONNAISSANCES

- 1) Comment s'explique le lien entre le « sens » et « l'interprétation » dans le cadre de la théorie interprétative ?
- 2) Comment l'idée de « but » ou de « finalité » détermine-t-elle la manière de traduire au sein de la théorie du skopos ?
- 3) Dans quelle mesure la traduction est-elle comparable à un jeu d'échecs ?
- 4) En quoi la réflexion sur les « types de textes » a-t-elle influencé les traductologues ?
- 5) La notion de « contexte » est centrale dans les théories traductologiques. Pourquoi ?

CHAPITRE 5

Questions et problématiques de la traductologie

Les traductologues se sont posé un certain nombre de « questions » de façon récurrente et persistante. Cela est flagrant à travers la multiplicité des études critiques sur ces questions, par delà la diversité des points de vue. Le survol qui suit montre le caractère central de quelques interrogations dans la réflexion traductologique. Il a pour objectif de synthétiser un certain nombre de prises de position théoriques et pratiques.

Quant aux « problématiques », elles renvoient à certaines propositions qui ont suscité le débat parmi les traductologues parce qu'elles posaient problème sur le plan méthodologique et non pas seulement d'un point de vue conceptuel. Ces problématiques sont nombreuses et évolutives : elles dépendent des courants et des approches en vogue à un moment donné. Nous en avons retenu quelques-unes parmi les plus débattues.

1. LE « SENS »

La question du sens est centrale en traductologie. Garnier (1985 : 40) insiste sur le caractère consensuel de son importance : « Il y a chez la plupart des auteurs un très large accord sur cette question de la primauté du sens dans l'opération de traduction. »

Ainsi, Vinay et Darbelnet (1958 : 37) placent le sens au fondement même de tout acte de traduction : « Le traducteur, répétons-le, part du sens et effectue toutes ses opérations de transfert à l'intérieur du domaine sémantique. »

Il en est de même chez Nida (1964 : 19) qui insiste sur la prééminence du sens : « Le sens doit avoir la priorité sur les formes stylistiques. »

1.1 Le « sens » selon Nida

Dans *Toward a Science of Translating* (1964), Nida accorde une attention toute particulière à la question du sens (meaning) puisqu'il lui consacre pas moins de trois chapitres.

Après avoir établi que « le sens est exprimé à travers le langage comme code de communication », il distingue trois types de sens (Nida 1964 : 30) :

- 1) Le « sens référentiel », dans lequel il distingue le « situationnel » par opposition au « comportemental ».
- 2) Le « sens linguistique », dans lequel il distingue le « linguistique » par opposition à l'« extralinguistique ».
- 3) Le « sens émotionnel », dans lequel il distingue l'« organismique » par opposition à l'« extraorganismique ».

Nida retient dans la foulée trois niveaux d'étude du sens : sémantique, syntactique et pragmatique. Ces niveaux seront repris et précisés par Garnier (1985 : 40) qui distingue cinq types au lieu de trois : le sens référentiel, relationnel, contextuel, situationnel, émotionnel.

Le sens du « sens »

Jakobson est le premier à aborder la question du « sens » d'un point de vue traductologique et intersémiotique. Dans son article intitulé *On Linguistic Aspects of Translation* (Jakobson 1963, trad. N. Ruwet), il définit le sens par le biais du « signum » et du « signatum ». Ces deux termes empruntés à la scolastique ont été traduits en français respectivement par « signe » et « signifié », dans le prolongement de la terminologie saussurienne (signifiant / signifié).

L'une des qualités de la traduction de Ruwet réside dans l'homogénéité de sa terminologie, mais le choix des équivalents pose problème ici : est-il correct de traduire "There is no signatum without signum" par "Il n'y a pas de signifié sans signe" ? C'est une affaire de choix : le traducteur aurait pu, en effet, garder les termes originaux en français : « Il n'y a pas de *signatum* sans *signum* », mais il a préféré utiliser une terminologie plus connue empruntée à Saussure. Ce choix de traduction relève de l'interprétation personnelle et s'avère, avec le recul, tout à fait discutable : certes, le sens de la citation est plus clair pour le lecteur français, mais si le traducteur voulait inscrire ses équivalents dans le prolongement de Saussure, il aurait pu tout autant traduire la même phrase par « il n'y a pas de signifié sans signifiant » ; il n'a pas retenu ce choix parce qu'il ne correspondait pas exactement à l'intention de Jakobson (qui n'est pas saussurien !).

Il en est de même de l'expression "verbal sign" rendue en français par « signe linguistique » et l'expression "nonverbal sign" rendue par « signe non linguistique ». Ruwet retient ainsi la traduction par signe linguistique au lieu de signe verbal, mais cette traduction présente l'inconvénient de donner l'impression que les termes « verbal » et « linguistique » sont équivalents. Or, il n'en est rien. Le "verbal sign" de Jakobson désigne seulement l'aspect verbal et ne s'applique pas à tous les types de signes linguistiques. Le traducteur semble ainsi être allé trop loin dans la recherche systématique de cohérence terminologique.

1.2 Le « sens » selon Catford

Pour Catford (1965 : 35), « il est clair qu'une théorie de la traduction doit s'appuyer sur une théorie du sens ». Mais Catford estime aussi que « le point de vue selon lequel on transfère des sens, ou que les textes de la langue source et de la langue cible ont le même sens, est intenable. [...] Le sens n'est qu'une propriété d'un langage donné ».

C'est que Catford fait partie des théoriciens qui pensent qu'« un texte dans une langue source possède un sens inhérent à la langue source et [qu'] un texte dans une langue cible possède un sens inhérent à la langue cible ». Dans cette perspective, il critique les tenants du sens à tout prix, en expliquant simplement sa position : « Si l'on adopte, comme je le fais, le point de vue que le sens est seulement l'une des propriétés du langage, alors on ne peut pas parler de transférer un sens d'une langue à l'autre. Un texte russe possède un sens en russe et sa traduction en anglais est un texte anglais avec un sens anglais » (Catford 1965 : 35).

Pour lui, le sens est un ensemble de relations formelles et/ou contextuelles internes à une langue en particulier : « Nous définissons le sens comme le réseau total de relations, institué par n'importe quelle forme linguistique. » S'opposant à l'idée d'un transfert de sens, il montre que le phénomène du transfert relève du transcodage et non pas de la traduction à proprement parler (Catford 1965 : 42).

À l'opposé de cette conception, Mounin (1963 : 144) fait remarquer, à juste titre, que le sens n'existe pas en dehors du sujet, dont la compréhension peut être variable. Pour lui, le plus important dans le processus de traduction ne réside pas dans le « sens » (du texte) mais dans la « compréhension » (du sujet). Il propose, par conséquent, de distinguer non pas des types de sens mais plusieurs niveaux de compréhension : « une compréhension totale (énoncé de tous les caractères inhérents au concept), une compréhension décisive (énoncé d'un petit nombre de caractères suffisants à le distinguer sans ambiguïté), une compréhension implicite (avec les caractères qu'on peut déduire des explicites), une com-

préhension subjective enfin : l'ensemble des caractères qu'évoque un terme dans un esprit

ou chez la plupart des membres d'un groupe ».

2. L'« ÉQUIVALENCE »

L'équivalence est un concept largement répandu dans les études traductologiques, mais il est également très controversé en théorie comme en pratique. Certains auteurs, comme Snell-Hornby (1988 : 20) et Gentzler (1993 : 4) contestent même sa pertinence et son intérêt pour la traductologie. D'autres traductologues comme Baker (1992 : 5) l'emploient simplement « pour des raisons de commodité ».

Pym (1992 : 37) critique la « circularité » du concept : pour lui, cette circularité réside dans le fait que l'équivalence est définie en référence à la traduction (l'équivalent d'une expression est sa traduction) et la traduction est définie en référence à l'équivalence (la traduction d'un mot est son équivalent), de sorte qu'il est difficile de dire ce que recouvre précisément l'un et l'autre. Cette imprécision conduit Pym à définir la traduction comme une « transaction » variable et évolutive, et l'équivalence comme une « entité négociable » dans le cadre d'un système d'échange de valeurs.

Le problème est de savoir de quel type de « négociation » il s'agit et à quel niveau du texte il faut établir les relations d'équivalence. Car l'équivalence est par définition asymétrique, étant donné qu'elle porte sur des langues différentes. Comme le souligne Pym (1995 : 166), c'est le traducteur qui fait l'équivalence : « L'équivalence est cruciale pour la traduction parce qu'elle constitue l'unique relation intertextuelle que les textes traduits sont censés montrer, à la différence des autres types de textes... [Le texte] B n'a jamais été l'équivalent de A avant qu'il n'apparaisse dans la traduction : en utilisant des inférences de nature adductive, le traducteur rend les deux éléments équivalents. »

De fait, la plupart des définitions de l'équivalence sont fondées sur l'idée de « relation » entre deux entités de diverses natures. Tous

les éléments qui entrent dans la définition de l'équivalence ont été âprement discutés : non seulement la nature de la relation entre entités (identité, similarité, analogie, exactitude, fidélité, liberté, etc.) mais également la nature et le type des entités elles-mêmes (qui peuvent être deux mots, deux segments, deux phrases, deux textes ou encore deux faits extralinguistiques) : « La question qu'il faut poser dans l'étude effective des traductions (en particulier dans les études comparatives entre TS et TC) n'est pas de savoir si les deux textes sont équivalents (concernant un aspect), mais à quel degré ils le sont et quel type d'équivalence ils révèlent » (Toury 1980 : 47).

Dans cette perspective, Bassnett (1980 : 6) distingue trois niveaux d'analyse de l'équivalence :

- 1) L'équivalence est le résultat de la relation qui existe entre les unités linguistiques (niveau syntaxique) ;
- 2) L'équivalence est le résultat de la relation qui existe entre les unités linguistiques et leur sens (niveau sémantique) ;
- 3) L'équivalence est le résultat de la relation qui existe entre les unités, leur sens et ceux qui les utilisent (niveau pragmatique).

Parallèlement à la définition de l'équivalence, la question typologique a toujours suscité le débat entre traductologues. Selon le point de vue où l'on se place, l'équivalence change de nature et de types. Ainsi, il est possible de répertorier plusieurs appellations qui reflètent la diversité des points de vue traductologiques et des options théoriques :

Au niveau des syntagmes et des phrases, on rencontre des équivalences « dynamiques » à caractère formel (Nida 1964) et des

L'équivalence selon Catford

Catford place la question de l'équivalence au cœur de la théorie et de la pratique de la traduction : « Le problème central de la pratique traductionnelle consiste à trouver les équivalents de traduction dans la langue cible. La tâche centrale d'une théorie de la traduction est de définir la nature des conditions pour l'équivalence traductionnelle » (Catford 1965 : 21).

Sa définition de l'équivalence est fondée sur la notion de substitution : c'est « le remplacement d'un matériau textuel dans une langue par un matériau textuel équivalent dans une autre langue » (Catford 1965 : 20).

Catford (1965 : 27) précise qu'« une équivalence textuelle de traduction est ainsi toute forme de la langue cible (texte ou portion de texte) observée comme équivalente d'une forme donnée de la langue source ». Il fait ainsi une distinction nette entre l'équivalence textuelle et la correspondance formelle, cette dernière étant plus abstraite et plus approximative : « Une correspondance formelle est n'importe quelle catégorie de la langue cible qui est susceptible d'occuper la "même" place dans l'économie générale de la langue cible que celle qu'occupe la catégorie correspondante dans la langue source » (Catford 1965 : 32).

Ainsi, Catford envisage l'équivalence, non plus relativement au sens, mais relativement aux situations dans lesquelles elle peut fonctionner : « Les textes ou les éléments de la langue source et ceux de la langue cible sont des équivalents traductionnels lorsqu'ils sont interchangeables dans une situation donnée » (Catford 1965 : 49).

Concernant les conditions d'équivalence en fonction des situations, Catford (1965 : 50) précise : « l'équivalence traductionnelle intervient lorsqu'un texte ou un élément de la langue source et de la langue cible sont relatifs (au moins en partie) aux mêmes traits de substance ». Cela signifie pour lui qu'il peut y avoir une « traduction partielle » et une « traduction restreinte », par opposition à la « traduction totale » tant espérée (Catford 1965 : 93).

« équivalences pragmatiques » de nature référentielle et connotative (Koller 1989).

Au niveau du lexique de la langue, l'équivalence est définie en termes quantitatif et qualitatif : « équivalence unique », « équivalence multiple », « équivalence partielle », « équivalence vide » (Arntz 1993).

Au niveau du texte, on rencontre des équivalences « textuelles » portant sur la structure d'ensemble et sur la cohésion générale (Baker 1992), et des équivalences « transactionnelles » reflétant les contextes d'origine et les « négociations » que mène le traducteur pour s'y adapter (Pym 1992).

Au niveau de la communication, on constate la présence d'équivalences « fonctionnelles » portant sur certains types de textes (Vermeer 1989) et sur certains effets (Newman 1994), mais aussi des équivalences « interprétatives » portant sur la dimension cognitive de la communication interlinguistique (Lederer 1994).

Au niveau extra-linguistique, on constate l'existence d'équivalences « culturelles » de nature « normative », qui reflètent les contraintes spécifiques à chaque culture (Hermans 1999) et des équivalences « idéologiques » (Niranjana 1992) de nature orientée et ayant une portée politique.

Malgré la multiplicité des approches et des définitions, le concept d'équivalence reste opérationnel en traductologie et a déjà donné lieu à des études aussi bien prescriptives que descriptives, qui structurent aujourd'hui encore la pratique et la réflexion sur la traduction. Au-delà des divergences d'objets et de points de vue, les théoriciens s'entendent sur au moins deux distinctions essentielles pour la recherche en traduction.

D'une part, ils distinguent clairement les correspondances potentielles qui renvoient au niveau de la langue et du dictionnaire bilingue traditionnel, des équivalences effectives qui concernent le niveau des textes et qui renvoient à des réalisations discursives considérées en contexte. Aussi l'équivalence est-elle

définie aujourd'hui en référence au niveau inter-textuel et non pas inter-linguistique.

D'autre part, les traductologues font désormais une distinction nette entre les équivalences théoriques de nature systématique et prescriptive, et les équivalences empiriques de nature descriptive et analytique. Les premières concernent des généralisations établies à partir d'observations partielles ; les secondes se bornent à la formalisation de l'existant dans des domaines d'étude précis (étude de cas).

Ces deux distinctions ont notamment permis le développement, au cours des dernières décennies, de systèmes de traduction basés sur l'exemple ou sur les mémoires de traduction. Sans la prise en compte de l'aspect

empirique de l'équivalence, de tels systèmes n'auraient jamais pu voir le jour.

Face au succès de l'équivalence, Gorrée (1993 : 102) pointe du doigt la confusion terminologique qui caractérise les études traductologiques en général, avec une kyrielle d'appellations qui se trouve compliquée, selon elle, par l'adjonction de qualificatifs censés préciser le sens du mot : « équivalence de traduction », « équivalence fonctionnelle », « équivalence stylistique », « équivalence formelle », « équivalence textuelle », « équivalence communicative », « équivalence linguistique », « équivalence pragmatique », « équivalence sémantique », « équivalence dynamique », « équivalence ontologique ». Bref, cela amène Gorrée à conclure que « l'équivalence, au sens strict, entre signe et interprétant, est logiquement impossible ».

3. LA « FIDÉLITÉ »

L'adage italien « *traduttore traditore* » illustre bien le préjugé commun selon lequel le traducteur est par définition un traître. La proximité étymologique des deux mots n'est pas étrangère à ce rapprochement. En effet, le latin « *trado* » exprime l'idée de « remettre entre les mains de quelqu'un » ou encore de « livrer par trahison, trahir ». Son sens premier est relativement proche de celui de « *traduco* » qui évoque l'idée de « conduire au-delà, faire traverser, faire passer d'un lieu à un autre, traduire ».

Il n'en reste pas moins qu'en traductologie, les deux mots *traduttore* / *traditore* ne sont associés que pour mieux faire ressortir leur incompatibilité intrinsèque : traduire consiste justement à ne pas trahir ! D'où la question sans cesse débattue de la « fidélité » en traduction, tant sur le plan pratique que théorique (Hurtado-Albir 1990).

Dans *Traduire sans trahir* (1979), Margot explique longuement les origines religieuses et théologiques du débat sur la fidélité, principal avatar de la traduction biblique qui a dominé le Moyen

Âge et s'est même prolongé jusqu'à l'époque moderne avec Nida (1964) par exemple.

Van Hoof (1991 : 31) fait appel à Leonardo Bruni, dit Leonardo Aretino (1370-1444), pour résumer les débats sur la question de la fidélité au Moyen Âge. Ce dernier expose un certain nombre de principes dans son *De interpretatione recta*, publié en 1420 : « Il semble avoir été l'un des premiers à aborder le problème de la fidélité et du littéralisme avec une certaine rigueur scientifique. »

Dans son traité, Leonardo Bruni axe sa réflexion sur le rapport entre traducteur et auteur, qu'il considère comme foncièrement complémentaires : « Comme tous les bons écrivains (...) allient ce qu'ils veulent dire à propos des choses à l'art de l'écriture lui-même, un traducteur digne de ce nom doit servir deux maîtres (...) à la fois la matière et le style » (cité dans Lefevre 1992 : 83). Cette position de Bruni fait figure d'exception. Les traducteurs des siècles suivants serviront l'un ou l'autre de ces maîtres, sans jamais parvenir à concilier les deux contraintes de base de la traduction : fidélité et liberté.

Ballard (1992 : 103) retrace les grandes lignes de cette évolution à partir de l'époque moderne : « Dès la fin du XV^e siècle, tant par la reprise de traductions antérieures que par la perpétuation de leur méthode, on s'achemine vers un style de traduction qui culminera avec Amyot et qui, parfois même, annonce les libertés que Perrot d'Ablancourt prendra avec le texte pour le rendre accessible ».

Le grand siècle (le XVII^e), le siècle de Louis XIV, « imbu de sa supériorité, prétend mettre les Anciens au goût du jour » (Van Hoof 1991 : 48). Aussi les traducteurs de ce siècle ont-ils pour devise de plaire. Les libertés qu'ils prennent par rapport au texte original sont telles que l'on assiste à « l'âge d'or d'un type de traduction qui fut baptisé "la belle infidèle" » (Ballard 1992 : 132).

L'expression (« belles infidèles ») fut forgée par Gilles Ménage en 1740 pour décrire une traduction de Perrot d'Ablancourt. Elle désigne des traductions qui se distinguent par une adaptation complète des œuvres aux exigences esthétiques de l'époque, sur le fond comme sur la forme. Le champion de cette méthode, Nicolas Perrot d'Ablancourt (1606-1664) estime que son travail n'est certes pas « proprement de la traduction, mais cela vaut mieux que la traduction » (cité dans Ballard 1992 : 171).

Van Hoof (1991 : 49) écrit fort justement que d'Ablancourt « n'a pas volé son titre de chef de file de la traduction libre, c'est-à-dire élégante et inexacte ». Sous prétexte d'améliorer l'original, d'Ablancourt s'autorise toutes les libertés et toutes les infidélités. Dans la préface à sa traduction d'Arien par exemple, il déclare que « cet auteur est sujet à des répétitions fréquentes et inutiles, que ma langue ny mon stile ne peuvent souffrir ». Mais d'Ablancourt n'est pas dupe et insiste sur le caractère exceptionnel de sa démarche : « Que l'on ne croie pas que je veuille faire passer pour des règles de traduction les libertés que j'ai prises. »

Malgré cela, sa manière de traduire fait des émules au point qu'on a pu parler, dans l'histoire de la traduction, de « secte perrotine ». La permissivité outrancière de Perrot d'Ablan-

court et ses disciples est critiquée en France dès 1654, notamment par François Cassandre, La Bruyère, et Amelot de la Houssaye, qui relèvent d'innombrables inexactitudes dans les traductions réalisées par d'Ablancourt. Mais c'est Madame Dacier (1647-1720) qui se distingue comme une adversaire acharnée des « belles infidèles ». Elle appelle à un respect scrupuleux de l'original, « mais verse toutefois dans un travers nouveau, celui de la paraphrase érudite ». Van Hoof (1991 : 51) estime qu'en s'opposant farouchement à d'Ablancourt, M^{me} Dacier est devenue « le champion de la fidélité en cet âge d'or des belles infidèles. »

Entre ces deux extrêmes, Ballard (1992 : 195) mentionne les prises de position de Gaspard de Tende dans ce qu'il considère, à juste titre, comme « la première étude scientifique de la traduction ». Dans ses considérations sur la problématique de la fidélité, de Tende recommande une bonne connaissance des deux langues et une distinction nette entre les paroles et le sens : « Bien entrer dans la pensée de l'auteur qu'on traduit et [de] ne pas s'assujettir trop basement aux paroles, parce qu'il suffit de rendre le sens avec un soin très exact et une fidélité toute entière, sans laisser aucune des beautés ni des figures. »

En faisant la synthèse de l'histoire traductologique du XVII^e siècle, Ballard (1992 : 197) écrit : « les deux manières opposées de traduire continuent de coexister alors que l'une surtout, celle des belles infidèles, par ses excès et dans la mesure où elle exprime de manière exacerbée l'esprit d'un siècle, a été mise en avant comme la plus caractéristique ».

Il souligne également que l'application des divers principes de fidélité à l'original se déplace du domaine religieux vers le domaine littéraire, et cette évolution marque l'émergence d'une « théorisation à caractère scientifique ». Il faut néanmoins attendre le XX^e siècle pour qu'une approche dépassionnée et désacralisée de la fidélité voie enfin le jour.

Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, l'École de Paris, par la voix de Marianne Lederer (1994 : 83), insiste sur le caractère erroné de l'opposition séculaire : « Le traducteur doit-il être libre

ou fidèle ? L'alternative ainsi posée est fautive car chacun de ces termes, « fidélité », « liberté », ambitionne de s'appliquer à l'ensemble d'un texte, alors que toute traduction comporte une alternance entre des correspondances (fidélité à la lettre) et des équivalences (liberté à l'égard de la lettre) ». C'est

précisément dans cette alternance que se déploie une conception dialectique de la traduction : les correspondances et les équivalences « sont intimement liées dans le processus de la traduction (...) Jamais les unes ne l'emportent intégralement sur les autres. »

4. LES « MODES DE TRADUCTION »

Il n'est pas question ici de rediscuter les « procédés » de Vinay et Darbelnet (1958). L'objectif est de présenter certains « modes de traduction » que l'on observe chez tous les traducteurs quel que soit le couple de langues considéré. Il s'agit de manières de faire, d'opérations et de mécanismes qui désignent autant de formes de traduction et qui ont été longuement étudiés par les traductologues.

4.1 L'« adaptation »

L'adaptation est une notion fourre-tout qui recouvre, dans les études traductologiques, quantité d'opérations allant de l'imitation à la réécriture. Son histoire se confond quasiment avec celle du mot « traduction ». Depuis l'Antiquité : Cicéron (106-43 av. J.-C.) et Horace (65-8 av. J.-C.) ont distingué deux manières de traduire pour l'*interpretes* : soit reproduire l'original mot à mot (i.e. être fidèle à la lettre), soit le rendre de façon plus libre, c'est-à-dire « l'adapter ». L'opposition fidélité *versus* liberté va être débattue tout au long du Moyen Âge, sans vraiment donner droit de cité au traducteur adaptateur.

Il faut attendre le XVII^e siècle pour assister au triomphe de l'« adaptation » avec les fameuses traductions « belles mais infidèles ». La justification de ce courant est toute pragmatique : ses partisans appellent à adapter les textes étrangers au goût de l'époque et aux habitudes de la culture cible pour mieux assurer leur diffusion et leur succès auprès du public. Cette « traduction libre » constitue le trait dominant de la tradition française tout au long du grand siècle.

Mais la réaction à cette « liberté » ou « infidélité » se manifesterait au cours des deux siècles suivants aussi bien en France qu'en Allemagne. La part de la traduction littéraire étant de plus en plus réduite, les auteurs appellent à un respect plus scrupuleux de l'original lors de la traduction. La multiplication des documents techniques et scientifiques aidant, cette tendance à la littéralité reprendra le dessus progressivement, d'autant plus que les critiques les plus acerbes de l'adaptation se font sur le terrain éthique et déontologique où celle-ci est perçue au mieux comme une distorsion injustifiée de l'original et, au pire, comme une censure à caractère idéologique et politique.

Au XX^e siècle, certains auteurs ont considéré l'adaptation comme une infidélité qu'il convient de bannir du domaine de la traduction. Pour eux, elle est tout simplement une forme de trahison de l'auteur, voire une entreprise consciente de manipulation et de violation de l'original. Berman (1985), par exemple, récuse l'adaptation parce qu'elle empêche le public cible de connaître et d'accepter en tant que tel « l'étranger » dans sa langue et dans sa culture.

Dans les études contemporaines qui traitent de la traduction, on rencontre néanmoins plusieurs approches et plusieurs définitions de l'adaptation :

- 1) L'adaptation est considérée comme un procédé technique de traduction parmi d'autres. C'est le cas chez Vinay et Darbelnet dans leur *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (1958) : l'adaptation est citée au septième rang des procédés de traduction et intervient lorsque le contexte

auquel se réfère le texte original n'existe pas dans la culture cible, l'objectif étant de réaliser une sorte d'équivalence de situations par-delà la divergence des mots culturellement marqués.

- 2) L'adaptation est considérée comme un type de traduction à part entière, incontournable dans certains genres. C'est le cas en particulier dans la traduction des textes dramatiques destinés à la représentation théâtrale dans une autre langue ou encore des textes publicitaires destinés à la promotion des produits et services dans des cultures étrangères. Pour ce genre de textes, Brisset (1986 : 10) adopte un point de vue géopolitique et décrit l'adaptation comme un processus de reterritorialisation de l'original. Quant à Santoyo (1989 : 104), il la définit comme une forme de naturalisation visant à produire le même effet que l'original. Dans tous les cas, l'adaptation consiste à préserver la même fonction en ayant recours à divers procédés de reformulation.

Les formes de l'adaptation

Les formes les plus courantes de l'adaptation peuvent être regroupées sous trois opérations principales : la suppression, l'adjonction et la substitution. L'adaptateur utilise selon les textes l'une des opérations suivantes :

- 1) La suppression consiste en l'omission ou la non-traduction d'une partie de l'original, qu'il s'agisse de mots, de phrases ou de paragraphes entiers.
- 2) L'adjonction consiste en l'ajout d'informations inexistantes sur l'original par le biais d'une explicitation ou d'une expansion, que ce soit dans le corps du texte, en note de bas de page ou encore dans le glossaire.
- 3) La substitution consiste à remplacer un élément culturel de l'original par un autre élément jugé équivalent mais qui ne constitue pas nécessairement une traduction : par exemple, un dicton, un proverbe, un usage dialectal, etc.

Parmi les formes de la substitution, on trouve la re-création qui consiste à réécrire le texte en préservant seulement les idées et les fonctions de l'original. On trouve également la

mise à jour qui consiste à remplacer une information ancienne ou datée par une information moderne ou plus récente qui convient mieux à la situation ou au contexte.

Ces formes d'adaptation sont en général motivées par des contraintes extra-textuelles. Le traducteur y recourt pour pallier soit une absence d'équivalent dans la culture cible, soit une différence irréductible de situation. Par exemple, les images bibliques ou coraniques relatives à l'environnement naturel moyen-oriental (i.e. le désert) ne sont pas transposables telles quelles dans les cultures nordiques et notamment celles des peuples inuits.

Dans ce type de cas, l'adaptation vise à assurer la transmission du message ou la communication par-delà les différences linguistiques et culturelles, et cela en procédant à des aménagements au niveau du style, du contenu ou des références.

Ces aménagements peuvent être limités à certaines parties du texte en raison de facteurs internes et donner lieu à une « adaptation locale » ou bien concerner l'intégralité du message en raison de facteurs externes et induire une « adaptation globale » (Bastin 1993).

Pour décider de la nature de l'adaptation qu'il convient de réaliser, le traducteur doit prendre en considération certains paramètres tels que le sens du texte original et la fonction de la traduction, les attentes du public cible et les connaissances partagées, les cadres d'écriture et de réception de la langue d'arrivée. Bref, il ne doit pas tomber dans ce que Gambier (1992 : 424) appelle la « fétichisation » du texte original, c'est-à-dire l'absence d'objectivité ou l'obsession de la littéralité.

Certains traductologues (Delisle 1986), convaincus que traduction et adaptation ne sont que les deux faces d'une même monnaie, ont promu le terme « tradaptation » pour désigner cette imbrication et le terme « tradaptateur » pour désigner le sujet chargé de l'adaptation des messages et autres produits de traduction (publicités, sites web, etc.).

Ainsi, l'un des grands mérites de l'adaptation est d'avoir ouvert de nouveaux champs

d'application à la traduction proprement dite et permis au traducteur – en faisant appel à sa compétence multilingue – d'investir de nouveaux domaines d'activité qui lui étaient initialement fermés.

Sur le plan de la réflexion théorique, l'adaptation a également le mérite d'avoir obligé les traductologues à s'intéresser aux aspects autres que linguistiques dans le processus de traduction. Cet intérêt a ouvert la voie à l'étude de la traduction comme forme de communication multilingue et permis d'envisager le traducteur comme médiateur culturel.

4.2 L'« explicitation »

L'explicitation est le fait de rendre explicite dans le texte cible ce qui n'était qu'implicite dans le texte source. Il s'agit d'un procédé de traduction introduit pour la première fois par Vinay et Darbelnet (1958) mais qui a soulevé, depuis, de nombreuses questions : quand est-il possible d'explicitier ? Que peut-on explicitier ? Pourquoi et comment explicitier ?

Vinay et Darbelnet donnent un début de réponse en écrivant que l'explicitation est possible lorsque l'information « peut être dérivée du contexte ou de la situation ». Pour eux, il s'agit d'un « gain » de sens légitime parce qu'on peut le déduire du texte source.

En abordant les principales techniques d'ajustement, Nida (1964) traite l'explicitation sous la rubrique de l'« ajout » au texte cible, dont il définit plusieurs types : explicitier une expression elliptique, ajouter une spécification, ajouter une information grammaticale, amplifier un énoncé laconique, ajouter des réponses à des questions rhétoriques, ajouter des énumérateurs ou des connecteurs, ajouter des synonymes ou des catégories propres à la langue cible.

Chez Nida, la technique de l'amplification est celle qui illustre le mieux l'explicitation : elle consiste à ajouter des informations inexistantes sur l'original « lorsque des éléments sémantiques importants et implicites de la langue source nécessitent une identification explicite dans la langue du récepteur ». En guise d'exemple, Nida cite des expressions bibliques telles que « Reine du Sud » (Évangile

de Luc) où chacun des mots requiert une explicitation pour savoir de quoi il s'agit (quelle « Reine » ? quel « Sud » ?).

Dans d'autres genres de discours, l'explicitation revêt une dimension non seulement culturelle mais aussi intersémiotique. Par exemple dans la traduction du théâtre, Hewson et Martin (1991) ont montré que d'une part, certains éléments linguistiques du texte étaient explicités dans les situations dramatiques (la mise en scène) et que, d'autre part, certains éléments signifiants de la scène pouvaient être explicités dans les mots des acteurs (les répliques).

La question de savoir pourquoi le traducteur est parfois amené à expliciter l'original a été posée par plusieurs spécialistes et a reçu des réponses différentes mais complémentaires. Ainsi, certains linguistes estiment que l'explicitation est nécessaire en raison des différences qui existent entre les langues et à cause de la structure même du discours dans certaines langues. Par exemple, le français serait plus explicite que l'anglais non seulement en raison de ses nombreux connecteurs et marqueurs de cohésion, mais aussi à cause de certaines particularités stylistiques et rhétoriques.

Sur ce point, Séguinot (1988) part du postulat que l'explicitation est un phénomène général parce que les traductions semblent toujours plus longues et plus explicites que les textes originaux. Mais son étude des traductions entre le français et l'anglais débouche sur une conclusion différente : certes, la traduction française est généralement plus explicite que l'original anglais, mais l'explicitation n'est pas due aux différences structurelles ni stylistiques entre les deux langues ; elle est essentiellement due aux choix de traduction et aux stratégies d'édition des réviseurs.

Les traductologues sont ainsi amenés à distinguer les explicitations « obligatoires » des explicitations « facultatives ». Les premières sont dictées par les différences structurelles entre les langues, les secondes par les choix stylistiques privilégiés par chaque auteur.

Ainsi, les explicitations syntaxiques et sémantiques sont nécessaires lorsque le résultat de la traduction dans la langue cible risque d'être agrammatical. Certaines différences de caté-

gories grammaticales entre les langues exigent une explicitation : par exemple, il existe en arabe un pronom personnel spécifique lorsqu'il s'agit de deux personnes (le pronom du duel, *humâ*) et ce pronom exige un accord différent en genre selon qu'il s'agit de deux hommes ou de deux femmes. Lors de la traduction, cette spécificité rend obligatoires certains ajouts au niveau syntaxique, qui se traduisent par un nombre plus important de mots.

Il en va de même de l'explicitation sémantique qui concerne la différence qu'affichent les mots de la langue concernant le découpage de la réalité. Ainsi par exemple, les mots qui servent à désigner les membres de la famille en français (oncle, tante, cousin, cousine, neveu, nièce) ne peuvent pas être traduits en arabe sans explicitation parce qu'il existe des mots différents pour chacun de ces membres selon qu'ils appartiennent à la famille du père ou à celle de la mère (oncle paternel, 'amm ; oncle maternel, *khâl*, etc.).

Ces explicitations sont nécessaires parce qu'elles influent réellement sur le sens du texte. Mais d'autres sont moins impérieuses parce qu'elles portent sur des préférences stylistiques (l'idiolecte). C'est le cas par exemple de la coordination avec « *waw* » ou « *fâ'* » en arabe qui remplace, dans de nombreux cas, la ponctuation française ou anglaise. De même, l'usage de la redondance est plus fréquent dans la phraséologie arabe, mais cela n'est pas contraignant pour le traducteur qui peut choisir, par exemple, de ne pas expliciter le sens des adjectifs originaux lorsqu'ils se présentent comme des quasi synonymes.

Bref, peu d'explicitations sont obligatoires et le traducteur garde toute latitude d'agir face au texte. En définitive, l'explicitation apparaît davantage comme un procédé de traduction parmi d'autres que comme une nécessité imposée par les langues et les cultures. Elle est l'une des mesures de la liberté prise par le traducteur.

4.3 La « compensation »

La compensation est un procédé de traduction qui consiste à pallier la perte d'un effet du texte source par la recréation d'un effet

similaire dans le texte cible. Newmark (1991 : 144) cite les exemples suivants, susceptibles selon lui d'être compensés : « les calembours, les allitérations, le rythme, l'argot, les métaphores et les mots pleins, tous peuvent être compensés si le jeu en vaut la chandelle, mais parfois cela ne vaut pas la peine ».

L'exemple le plus connu est celui de la traduction des bandes dessinées de Tintin ou encore d'Astérix qui regorgent, comme on le sait, de références culturelles et de calembours difficiles à rendre : « Les traducteurs ont renoncé à toute velléité de transposition des calembours français ; ils ont procédé à une compensation en insérant des calembours anglais de leur cru, qui n'existaient pas dans le texte source, mais en maintenant une équivalence d'intention » (Hatim et Mason 1990 : 202).

En d'autres termes, la compensation a consisté ici à utiliser le même procédé linguistique dans les deux langues (le calembour) et cela afin d'atteindre le même effet (l'humour). Mais ce n'est pas la seule possibilité offerte au traducteur. Hervey et Higgins (1992 : 34) distinguent quatre types de compensation :

- 1) La « compensation du genre » : elle consiste à utiliser dans le texte cible un procédé linguistique différent pour recréer un effet particulier du texte source.
- 2) La « compensation du lieu » : elle consiste à placer l'effet du texte cible à un autre endroit que celui où il se trouve dans le texte source.
- 3) La « compensation par fusion » : elle consiste à condenser certains éléments du texte source dans la reformulation du texte cible, soit en les mélangeant, soit en les synthétisant.
- 4) La « compensation par scission » : elle consiste à développer le sens d'un mot du texte source par le biais d'une formulation plus étendue dans le texte cible.

Hervey et Higgins soulignent le fait que les deux premiers types de compensation (du genre, du lieu) ne s'excluent pas et peuvent intervenir dans un même texte, voire pour un même élément textuel. Mais les deux autres types de compensation (par fusion, par scission) s'excluent mutuellement parce qu'ils

relèvent des caractéristiques lexicales de chacune des langues en présence et non pas des traits stylistiques de chaque texte.

Harvey (1995 : 84) fait ainsi une distinction claire entre les spécificités lexicales d'une langue et les particularités stylistiques d'un texte. Il propose, en conséquence, une typologie qui n'est pas fondée sur la nature du procédé linguistique employé mais sur l'emplacement de la compensation réalisée par le traducteur : compensation parallèle, contiguë ou déplacée.

Cette proposition remet en question la notion d'unité de traduction qui sert à la comparaison de mots, de syntagmes ou de phrases entre les textes source et cible. De ce point de vue,

Gutt (1991 : 48) estime que la compensation n'est concevable que dans le cadre d'une conception « holistique » (globale) du texte parce qu'elle est fortement tributaire de l'ingéniosité et de la créativité du traducteur.

Mais Hervey et Higgins (1992 : 40) insistent sur la difficulté de parvenir à une compensation satisfaisante : « Certes, la compensation permet d'exercer l'ingéniosité du traducteur, mais l'effort qu'elle requiert ne doit pas être consacré inutilement à des traits textuels insignifiants. » Bref, les traductologues s'accordent sur le fait que la compensation est souvent difficile, parfois impossible à réaliser ; tout dépend du texte et de l'effet recherché.

5. LES « TYPES DE TRADUCTION »

La question typologique est complexe et âprement débattue en traductologie. Dans leur quête de la scientificité, les traductologues ont toujours voulu introduire des classifications pour clarifier le produit et le processus de la traduction. Ces classifications se sont considérablement affinées au cours des siècles : si l'on cherchait simplement au début à qualifier des « manières de traduire », cette attitude a évolué vers une véritable activité de théorisation typologique à partir du XX^e siècle.

Certains traductologues ont proposé des typologies de traductions, d'autres des typologies de textes, chacun à partir de postulats et de points de vue différents. Mais tous visaient le même objectif : derrière les « types » se profilait le souci d'une approche qui se voulait plus rigoureuse et plus méthodique de la traduction. En voici quelques exemples issus des traditions allemande et française.

5.1 Chez Goethe

Goethe (1749-1832) n'a pas consacré un ouvrage à part à la traduction bien qu'il s'y soit intéressé toute sa vie. L'essentiel de ses idées en la matière est consigné dans *Le Divan occidental-oriental* (*Westöstlicher Divan*, 1819) qui constitue, selon Berman (1984 : 96),

« l'expression la plus achevée de la pensée classique allemande sur la traduction ».

Dans cet ouvrage, Goethe distingue trois manières de traduire :

- 1) La première « nous fait connaître l'étranger dans notre sens à nous » ;
- 2) La seconde est qualifiée de « parodistique » et considérée comme typiquement française : « Le Français, de même qu'il adapte à son parler les mots étrangers, fait de même pour les sentiments, les pensées et même les objets ; il exige à tout prix pour tout fruit étranger un équivalent qui ait poussé sur son terroir » (cité dans Berman 1984 : 96).
- 3) La troisième manière est la plus satisfaisante selon Goethe parce qu'elle se donne pour objectif de « rendre la traduction identique à l'original, en sorte qu'elle puisse valoir non à la place de l'autre, mais en son lieu ». Goethe précise que « ce mode de traduction rencontre d'abord la plus grande résistance, car le traducteur qui serre de près son original renonce plus ou moins à l'originalité de sa nation, et il en résulte un troisième terme auquel il faut que le goût du public commence par s'adapter » (cité dans Ballard 1992 : 234).

5.2 Chez Schleiermacher

D'une façon plus générale, et en dépit de l'influence de Goethe en Europe, c'est Schleiermacher (1768-1834) qui publie l'étude la plus approfondie sur la traduction dans *Ueber die verschiedenen Methoden des Uebersetzens* (1813). Ce livre ne sera accessible en français qu'à partir de 1985 grâce à la traduction de Berman : *Des différentes méthodes du traduire*.

Schleiermacher aborde la traduction en philosophe et examine son objet d'étude en termes très généraux. Cela l'amène à distinguer trois types de traductions :

- 1) La traduction « intralinguistique » par opposition à la traduction « interlinguistique » : « N'avons-nous pas souvent besoin de traduire le discours d'une autre personne, tout à fait semblable à nous, mais dont la sensibilité et le tempérament sont différents ? » (trad. Berman 1985 : 281).
- 2) La traduction « intra-individuelle » par opposition à la traduction « inter-individuelle » : « Plus encore : nous devons traduire parfois nos propres discours au bout de quelque temps si nous voulons de nouveau nous les approprier convenablement » (trad. Berman 1985 : 282).
- 3) La traduction écrite par opposition au « truchement » (interprétation) : « On entend plutôt par truchement la traduction orale, et par traduction, la traduction écrite, que l'on excuse la commodité présente de cette définition, d'autant plus que les deux déterminations ne sont pas si éloignées l'une de l'autre (...) chaque transposition écrite ne doit être considérée, à proprement parler, que comme l'enregistrement d'une transposition orale » (trad. Berman 1985 : 283).

5.3 Chez Jakobson

Dans son article sur « les aspects linguistiques de la traduction » (1959), Jakobson distingue trois types de traduction considérés comme autant de manière d'interpréter le langage :

« Nous distinguons trois manières d'interpréter un signe linguistique, selon qu'on le traduit dans d'autres signes de la même langue, dans une autre langue, ou dans un système de symboles non linguistique » (Jakobson 1959 : 233).

Ces trois formes de traduction sont désignées de la manière suivante :

- 1) La « traduction intralinguale ou reformulation (*rewording*) » consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'autres signes de la même langue.
- 2) La « traduction interlinguale ou traduction proprement dite » consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'une autre langue.
- 3) La « traduction intersémiotique ou transmutation » consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen de systèmes de signes non linguistiques (Jakobson 1959 : 233).

La typologie de Jakobson montre une prise en compte du linguistique et du sémiotique dans la réflexion traductologique, c'est pourquoi elle a eu un impact considérable sur les études ultérieures.

5.4 Chez Meschonnic

Dans sa Poétique, Meschonnic a établi une typologie des traductions qui réserve au traducteur un statut comparable à celui de l'écrivain : « Une théorie de l'écrire et du traduire implique une théorie du langage, une théorie du langage implique une théorie de l'écrire et du traduire » (Meschonnic 1973 : 325).

Malgré son abstraction apparente, l'auteur insiste sur le fait que sa typologie est issue d'une observation de la pratique traductionnelle : « Un établissement des critères de traduction et une typologie des traductions peuvent se faire non en fonction de la résolution ponctuelle des problèmes philologiques, mais en dégageant de chaque pratique sa théorie » (Meschonnic 1973 : 305).

En conséquence, Meschonnic envisage la traduction comme une activité littéraire à part entière et la nomme de différentes façons

selon les aspects retenus par le traducteur dans l'exercice de sa fonction d'écrivain :

- 1) La « traduction-introduction » ;
- 2) La « traduction-traduction » ;
- 3) La « traduction non-texte ».

Meschonnic précise le lien, de nature chronologique et historique, entre ces différents types de traductions : « Selon l'historicité du traduire, une traduction est *traduction-introduction*, avant que soit produit, s'il peut l'être, le moment d'une *traduction-texte* » (Meschonnic 1973 : 307).

5.5 Chez Etkind

À partir d'une analyse comparée des approches adoptées dans le domaine poétique, Etkind distingue six types de traductions qui correspondent globalement aux différents modes de l'adaptation :

« I. La Traduction-Information (T-INFO) » : elle s'apparente à un résumé et vise à donner au lecteur une idée générale de l'original.

« II. La Traduction-Interprétation (T-INT) » : elle est plus proche de la paraphrase que de la traduction mais peut combiner les deux.

« III. La Traduction-Allusion (T-ALLUS) » : elle évoque l'original et s'adresse avant tout à l'imagination du lecteur.

« IV. La Traduction-Approximation (T-APPROX) » : elle s'éloigne de l'original et reflète la conviction d'une impossibilité de traduire.

« V. La Traduction-Recréation (T-R) » : elle recrée l'ensemble, tout en conservant la structure de l'original.

« VI. La Traduction-Imitation (T-I) » : elle se substitue à l'original et révèle les poètes qui cherchent d'abord à s'exprimer eux-mêmes. (Etkind 1982 : 18-27).

6. LES « UNITÉS DE TRADUCTION »

Les « unités de traduction » désignent les éléments du texte source que le traducteur prend comme point de départ à son travail. Ces unités peuvent être des mots simples, des groupes de mots, des propositions ou encore des phrases entières ; certains théoriciens considèrent même l'ensemble du texte d'origine comme une seule et même unité de traduction.

Le choix de l'unité dépend de la nature du texte et de la compétence du traducteur. Que ce soit en interprétation ou en traduction, plusieurs études ont montré que les unités de traduction tendent à être plus étendues et plus signifiantes lorsqu'il s'agit de traducteurs confirmés. À l'inverse, les apprentis traducteurs et les étudiants débutants en langues ont tendance à s'appuyer sur des mots simples et des structures grammaticales de base pour approcher les unités de traduction (Lörscher 1993).

D'autres études ont tenté de montrer le lien existant, non pas entre la compétence du traducteur et le choix de l'unité, mais entre la structure des langues en présence, laquelle expliquerait le type d'unité choisie comme point de départ à la traduction. Il semblerait ainsi que plus les langues sont éloignées, plus la différence est marquée au niveau des unités de base, c'est pourquoi Catford (1965), par exemple, conseille de traduire « structure par structure ».

Bassnett (1980/1991) résume bien le débat concernant les « unités de structure » et les « unités de sens ». Il s'agit, en réalité, d'une refonte de l'opposition classique entre traduction littérale et traduction libre : les uns s'attachent à la forme pour définir les unités de départ, les autres se focalisent sur le sens pour traduire le message. Les appellations varient : « unité de sens » ou « unité d'idée » par opposition à « unité linguistique » ou « unité lexicale ». S'ajoute à cela le débat sur

Il est possible – et préférable – de combiner ces deux méthodes de travail sur des corpus variés pour aboutir à des résultats fiables concernant les phénomènes étudiés. Mais il est évident que le plus important réside dans

l'hypothèse et l'observation de départ, car « ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien » (Descartes, *Discours de la méthode*, 1637).

9. LES « CHOIX » ET LES « DÉCISIONS »

Dans un souci de rationalisation, la traduction apparaît pour un certain nombre de spécialistes comme une activité de décision face à un certain nombre de choix qui se posent au traducteur selon les textes et les contextes. Mais le processus de prise de décisions est complexe parce qu'il est tributaire des modalités de résolution des problèmes de traduction. Ces modalités dépendent du savoir disponible à un moment donné, c'est-à-dire du savoir déclaratif (ce que l'on a emmagasiné en mémoire) et du savoir procédural (la manière d'utiliser nos connaissances).

À cet égard, Wilss (1996) pose plusieurs questions importantes : quels sont les facteurs qui déterminent le choix de telle ou telle solution de traduction ? Quels types de choix pour quels types de textes ? Quelles sont les décisions possibles ? Comment se fait le choix à tel ou tel niveau du texte ? Quel est le résultat obtenu en fonction de tel ou tel choix ? etc. Autant de questions qui méritent une étude approfondie à partir d'un large panel de traducteurs.

D'un point de vue décisionnel, l'activité du traducteur est d'autant plus complexe que la traduction est une opération dérivée, en ce sens que le sujet ne part pas du néant pour produire un texte original, mais « dérive » sa production d'un texte source existant. En toute rigueur, il faudrait étudier de façon systématique toutes les manières par lesquelles le traducteur tente de résoudre les problèmes sémantiques, pragmatiques et stylistiques au cours de ce travail de « dérivation ». Levy (1967 :172) estime que les choix de traduction « sont influencés par le savoir accumulé lors des décisions antérieures et par la situation qui en a résulté ». Autrement dit, de la mémoire.

En réalité, la nature de la décision dépend du niveau où se place le traducteur et de sa stratégie de traduction. Au niveau microtextuel (des unités lexicales et syntaxiques), le traducteur ne fait que résoudre des problèmes locaux. Au niveau macrotextuel, il est conduit à prendre des décisions importantes en fonction d'une stratégie préétablie (par ex. source vs cible). Mais pour éviter toute incohérence dans la traduction, il doit penser la résolution des problèmes au niveau microtextuel en fonction de sa stratégie au niveau macrotextuel.

Les « protocoles de réflexion à voix haute » (TAPs) permettent de saisir certains modes mentaux de ces prises de décision. En suivant pas à pas les étapes par lesquelles on passe en traduisant, on explicite le déroulement de l'opération en énonçant à voix haute ce que l'on est en train de faire. Dans le même temps, l'ordinateur peut enregistrer nos actions et le magnétophone nos réflexions.

Tirkkonen-Condit (1993) a pu ainsi identifier la manière dont les étudiants en traduction traitent les problèmes de traduction et comment ils choisissent entre différentes possibilités. Il est ainsi établi que l'une des méthodes les plus fréquemment utilisées est celle de « l'essai-erreur » : l'étudiant opte de façon quasiment aléatoire pour une solution, puis il évalue la pertinence du résultat ; s'il le juge adéquat, il le maintient, sinon il fait un autre essai, et ainsi de suite jusqu'à la fin du texte. En somme, il s'agit d'un processus d'apprentissage par induction qui vise à développer progressivement des stratégies de traduction générales à partir d'une succession de décisions particulières. On est loin du cogito prétraductionnel qui devrait éclairer le chemin du traducteur.

Le cogito pré-translationnel

La plupart du temps, nous traduisons des genres de textes connus. Que nous traduisions des romans, des essais, des publicités ou des manuels scolaires, nous suivons des chemins discursifs que nous avons déjà pratiqués (narratifs, argumentatifs, informatifs, etc.) et nous utilisons des procédés dont nous avons fait usage (l'adaptation, l'explicitation, etc.). Notre traduction peut être ainsi considérée comme une actualisation de nos anciens choix et de nos solutions antérieures. Le texte traduit ne serait que la convocation de décisions passées et de connaissances mémorisées. Dès lors, on peut se poser la question de la possibilité d'une décision de traduction sans mémoire.

Plusieurs problématiques se posent ici. D'abord, celle de savoir ce qui distingue la décision analytique d'un choix mémoriel : s'il n'est pas de traduction sans mémoire, alors la décision se réduit-elle à la mobilisation de connaissances et de choix passés ?

Ensuite, s'il est possible de penser la décision sans mémoire, cette distinction possède-t-elle des implications sur le plan pratique, concret ?

Enfin, s'il est impossible de choisir une solution sans mémoire, quel statut alors donner aux décisions « originaires » qui ont pour objet ce que nous n'avons pas traduit auparavant ?

Concernant le premier point, il est vrai que la plupart du temps notre choix de traduction renvoie à une traduction d'objets déjà connus. Traduire un compte rendu d'événement politique, une analyse d'économiste ou le récit des

frasques d'une star du cinéma sont les objets de décisions si similaires qu'il est possible d'affirmer que la décision de traduction est une reconnaissance, au sens d'une remémoration.

Cependant, force est de constater que la décision ponctuelle ne se réduit pas elle-même à un acte de mémoire. Pour soutenir qu'il n'est pas de traduction sans mémoire, il faut considérer que choix et mémoire peuvent être confondus. Or, mémoire et choix se donnent d'emblée comme des actes vraiment distincts. Le choix d'une solution de traduction, dans la mesure où il exige un effort de concentration, est un acte volontaire et extérieur, qui se passe entre le moi et le texte. Tandis que l'effort de mémorisation consiste à interioriser ce qu'on perçoit pour en faire une connaissance susceptible d'être mobilisée en temps voulu. La passivité de la mémoire ne paraît pas pouvoir être conciliée avec la décision volontariste de traduire à un moment donné de telle manière. La question ne serait donc pas tant de savoir si on peut traduire sans mémoire, que de savoir comment la mémoire pourrait intervenir dans la décision de traduction.

Étant donné que la traduction se donne elle-même comme une rencontre du sujet traduisant avec un donné textuel extérieur, elle peut se révéler comme un choix subjectif, et non pas comme une décision tributaire de ce qui est dans l'objet. Ce que l'on choisit comme solution de traduction constitue en général une réaction à l'intentionnalité contenue dans le donné textuel. La décision de traduction ne serait pas ainsi actualisation d'une mémoire textuelle déjà constituée, mais réaction à une intention première de communication.

10. LES « STRATÉGIES DE TRADUCTION »

Le terme « stratégie » (du grec « stratos », armée et « agêin », conduire) désigne la conduite générale d'une action ayant une cohérence et un but sur le long terme. Dans le domaine de la traduction, la stratégie concerne le choix des textes à traduire et la méthode

adoptée pour les traduire, c'est-à-dire les différentes décisions que prend le traducteur dans l'exercice de ses fonctions. Ces trois éléments (choix, méthode, décision) dépendent de facteurs divers et variés : économiques, culturels, politiques, historiques, idéologiques, etc.

Mais il est possible de distinguer, par delà la multiplicité des facteurs, deux grands types de stratégies traductionnelles : d'une part, la stratégie « sourcière » qui vise à conforter les normes et les valeurs dominantes dans la culture source ; d'autre part, la stratégie « cibliste » qui vise à soumettre les textes étrangers aux contraintes de la culture cible. L'une est protectionniste parce qu'elle vise à préserver la culture de départ, l'autre est assimilationniste parce qu'elle vise à la gommer en privilégiant la culture d'arrivée.

Les termes qui servent à désigner chacune de ces stratégies varient d'une langue à l'autre. En français, on rencontre le terme « naturalisation », qui indique le travail d'adaptation mené par le traducteur pour « naturaliser » l'œuvre étrangère, à la manière d'un individu qui acquiert la nationalité par

L'éthique de la traduction selon Berman

Dans *L'Épreuve de l'étranger* (1984), Berman estime que la réflexion sur la traduction est devenue une nécessité interne. La question éthique est intimement liée au « drame du traducteur », tiraillé entre deux pôles (l'œuvre et l'auteur ; l'auteur et le public) : « Traduire, c'est servir deux maîtres » (Rosenzweig). La réflexion éthique est également indispensable parce que les cultures résistent à la traduction – même si elles en ont besoin – par pur réflexe ethnocentrique. Or, l'essence de la traduction est d'être ouverture, dialogue, métissage, décentrement. Cette éthique « positive » s'oppose, selon Berman, à une éthique « négative » qui cherche à détourner la traduction de sa visée humaniste en la mettant au service de valeurs idéologiques qui opèrent une négation de « l'étrangeté » de l'Autre ou de l'œuvre traduite. C'est pourquoi, le traducteur doit développer une « analytique » lui permettant de repérer les systèmes de déformation qui menacent ses pratiques et opèrent de façon consciente ou inconsciente au niveau de ses choix de traduction. Bref, l'éthique impose au traducteur de contrôler sa « pulsion traductrice » (Berman).

naturalisation : le texte devient naturel dans la culture cible, c'est-à-dire que l'on gomme ses particularités les plus visibles pour qu'il soit admis au sein de la « nation ». L'objectif est de faire admettre « l'étranger » dans la culture nationale sans susciter la polémique et sans heurter la sensibilité du public.

À l'inverse, le terme « exotisation » indique dans les études traductologiques d'expression française la tendance inverse, qui consiste à garder, dans la culture cible, les traits caractéristiques de l'œuvre étrangère (images, style, valeurs). Le résultat de cette stratégie est une traduction qualifiée d'« exotique » parce qu'elle affiche son étrangeté en maintenant visibles les marques de son origine (noms étrangers, lieux exotiques, etc.). L'objectif est avant tout didactique : ouvrir l'esprit du public cible en lui faisant ressentir ce que Berman (1984) appelle « l'épreuve de l'étranger ».

En anglais, les termes qui désignent ces deux stratégies sont différents mais l'idée qui sous-tend chaque stratégie est la même qu'en français. D'un côté, il y a la « domestication » (*domesticating*) qui consiste à « domestiquer » le texte étranger, c'est-à-dire à le rendre domestique, à la manière d'un animal sauvage qu'on parvient à rendre docile au prix d'un grand effort, au terme duquel il fait partie de la « maison » (*domus*, en latin). D'un autre côté, il y a l'« étrangéisation » (*foreignizing*) qui consiste à préserver le caractère étranger des œuvres traduites, mais au prix de quelques entorses consenties aux normes de la culture d'accueil. Ici, le traducteur ne cherche pas à adapter le texte aux valeurs locales de la cible, mais affiche sans complexe l'origine étrangère de son produit. Dans certains cas, il peut même accentuer les clichés associés à l'image de l'étranger pour mieux satisfaire à la mode de l'exotisme.

Ces choix stratégiques ont été pratiqués tout au long de l'histoire. Le philosophe Nietzsche (1844-1900), par exemple, s'est interrogé sur la prégnance du phénomène de « domestication » dans la Rome antique. D'illustres poètes latins ont traduit délibérément les textes grecs dans la langue de leur temps et selon le goût de leur époque. Ils ont notamment supprimé les noms grecs (de personnages, de

lieux) au profit de noms latinisés et gommé les allusions culturelles d'origine au profit de références propres à la culture romaine.

Cette stratégie de traduction a fait écrire à Nietzsche que « la traduction était une forme de conquête ». Il semble, en effet, que la naturalisation des œuvres traduites soit une stratégie caractéristique des cultures dominantes à une époque donnée. Il est possible de vérifier cette hypothèse en observant les choix et la méthode des traducteurs anglais et français aux heures de gloire de leurs empires respectifs. L'illustration la plus célèbre en français est celle des traductions « belles mais infidèles » promues par Nicolas Perrot d'Ablancourt au XVII^e siècle. En anglais, on trouve une approche comparable chez John Denham qui ne visait pas seulement à moderniser les œuvres anciennes, mais aussi à conforter l'identité nationale de la culture anglaise.

Venuti (1992) a étudié de près les enjeux de cette stratégie et a conclu au fait que la « domestication » ou naturalisation des œuvres traduites servait souvent des intérêts nationaux, qu'ils soient politiques, économiques, religieux ou même scientifiques.

À l'inverse, Berman (1984) estime que la stratégie de l'« étrangéisation » ou de l'« exotisation » constitue une véritable « éthique de la traduction » parce qu'elle ne procède pas d'une démarche ethnocentrique et qu'elle vise à préserver la culture d'origine des tendances impérialistes des cultures d'accueil. Berman cite l'exemple du philosophe allemand Friedrich Schleiermacher pour son essai sur les « différentes méthodes du traduire » (1813).

En réalité, quel que soit le pays, on rencontre des promoteurs de l'exotisation mais aussi des partisans encore plus nombreux de la naturalisation. Chacune de ces stratégies de traduction a ses avantages et ses inconvénients, de sorte que le choix d'une stratégie en particulier n'est pas tant lié à la nature des textes à traduire mais davantage à l'objectif, déclaré ou non, du traducteur.

Les enjeux stratégiques de la traduction ne se situent pas nécessairement dans le domaine textuel ; ils débordent souvent le cadre langa-

gier pour englober des problématiques culturelles et politiques. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer des traductions modernes d'œuvres anciennes avec des traductions d'époque de ces mêmes œuvres et cela dans différentes aires culturelles. À cet égard, la traduction littéraire offre de nombreux exemples instructifs dans la plupart des langues internationales. Selon les pays, on ne traduit pas les mêmes œuvres de la même façon.

Éthique et politique du traduire selon Meschonnic

Dans *Éthique et politique du traduire* (2007), Meschonnic développe trois concepts (poétique, éthique et politique) qui participent d'une théorie d'ensemble du langage dans laquelle la traduction joue un rôle déterminant : « Je ne définis pas l'éthique comme une responsabilité sociale, mais comme la recherche d'un sujet qui s'efforce de se constituer comme sujet par son activité, mais une activité telle qu'est sujet celui par qui un autre est sujet. Et en ce sens, comme être de langage, ce sujet est inséparablement éthique et poétique. C'est dans la mesure de cette solidarité que l'éthique du langage concerne tous les êtres de langage, citoyens de l'humanité, et c'est en quoi l'éthique est politique » (Meschonnic 2007 : 8).

L'éthique ainsi définie apparaît comme une évidence face à l'insuffisance de la déontologie vilipendée par Pym (1997). Celui-ci axe sa réflexion sur le traducteur, au détriment de l'acte de traduction et omet, par conséquent, le lecteur récepteur. L'analyse détaillée qu'en fait Meschonnic souligne les limites de l'approche déontologique de Pym. Mais l'éthique de Meschonnic est indissociable de sa théorie de la poétique dans laquelle la traduction apparaît, en définitive, comme la transformation d'une forme de vie par une forme de langage et vice versa ; bref, un rapport d'interaction entre le langage et la vie. Pour lui, la traduction est un acte éthique parce qu'elle court-circuite l'opposition entre identité et altérité en montrant que l'identité ne vient que par l'altérité.